



tribune
socialiste

la commune

Hebdomadaire
du
Parti Socialiste Unifié

Supplément au n° 490 du 25 mars 1971

Prix **2f**

18⁷¹19⁷¹

VIVE LA COMMUNE DE PARIS

Ce numéro a été réalisé par une équipe de militants. Il ne se veut ni l'exclusivité d'un groupe politique, ni l'unique « Tribune » réalisé pour cet anniversaire. Ecrit et conçu par les membres de la commission « Commune » du P.S.U., il se veut comme une contribution et un soutien à l'ensemble des actions qui se mèneront à propos de la célébration du 100^e anniversaire de la Commune.

QUELQUES DATES



Nous nous sommes assuré la collaboration de l'éminent spécialiste des problèmes de l'Etat et de la révolution qu'est le camarade Oulianov.

Il nous a semblé en effet intéressant de demander à ce camarade quel était son point de vue sur les problèmes de la « démocratie avancée ».

LA Commune de Paris, que tous ceux qui veulent passer pour socialistes honorent en paroles, parce qu'ils savent que les masses ouvrières sont pleines d'une vive et sincère sympathie pour elle, a montré avec une particulière netteté la relativité historique, la valeur limitée du parlementarisme bourgeois et de la démocratie bourgeoise, institutions marquant un très grand progrès par rapport à celles du Moyen Age, mais exigeant nécessairement une réforme fondamentale à l'époque de la révolution prolétarienne. Marx, qui a apprécié mieux qu'aucun autre l'importance historique de la Commune, a prouvé en l'analysant le caractère d'exploitation de la démocratie et du parlementarisme bourgeois, régime sous lequel les classes opprimées recouvrent le droit de décider en un seul jour pour une période de plusieurs années quel sera le représentant des classes possédantes qui représentera et opprimerà le peuple au parlement. Et c'est à l'heure où le mouvement soviétiste embrasant le monde entier, continue aux

yeux de tous l'œuvre de la Commune que les traîtres du socialisme oublient l'expérience concrète de la Commune de Paris, et répètent les vieilles sornettes bourgeoises sur la « démocratie en général ». La Commune n'était pourtant pas une institution parlementaire.

La valeur de la Commune consiste ensuite en ce qu'elle a tenté de bouleverser, de détruire de fond en comble l'appareil gouvernemental bourgeois dans l'administration, dans la justice, dans l'armée, dans la police, en le remplaçant par l'organisation autonome des masses ouvrières, sans reconnaître aucune distinction des pouvoirs législatifs et exécutifs.

Toutes les démocraties bourgeoises contemporaines... conservent au contraire le vieil appareil gouvernemental. Ainsi, il se confirme une fois de plus, de façon absolument évidente, que tous ces cris en faveur de la démocratie ne servent en réalité qu'à défendre la bourgeoisie et ses privilèges de classe exploitante.

18 MARS : Le commandant militaire de Paris cherche à faire saisir les canons rassemblés par la garde à Montmartre. L'opération se heurte à la résistance populaire. Les généraux Clément Thomas et Lecomte sont exécutés par leurs soldats. Dans la soirée, le Comité central s'installe à l'Hôtel-de-Ville.

26 MARS : Elections du Conseil de la Commune.

28 MARS : Proclamation de la Commune de Paris.

3 AVRIL : Marche de trois colonnes des communards sur Versailles. L'opération échoue. Flourens est tué. Eudes, délégué à la guerre, donne sa démission. Massacre des prisonniers communards par Gallifet à Chatou.

12 AVRIL : Décret sur les échéances : toutes les poursuites sont suspendues.

16 AVRIL : Décret sur la reprise par les sociétés ouvrières des ateliers abandonnés.

19 AVRIL : La Commune publie son programme.

28 AVRIL : Proclamation au peuple des campagnes. Le travail de nuit dans la boulangerie est interdit. Une commission est chargée d'organiser l'enseignement laïc, primaire et professionnel.

5 MAI : Décret sur le contrôle des marchés passés par l'intendance militaire. Les Versaillais attaquent Clémart. Résistance au fort d'Issy. Sept journaux pro-versaillais sont interdits.

8 MAI : Ultimatum de Thiers aux Parisiens.

10 MAI : Le gouvernement de Thiers signe la paix avec l'Allemagne.

21 MAI : Entrée des Versaillais dans Paris.

22 MAI : Ils atteignent les Champs-Élysées, la gare Montparnasse et les boulevards extérieurs. Le Comité de salut public appelle aux armes. Barricades aux Batignolles, rue de Rivoli, au carrefour Châteaudun et dans le 9^e arrondissement.

23 MAI : Défense de la Butte-aux-Cailles. Les Batignolles sont prises par les Versaillais ; les Buttes Montmartre sont encerclées. Mort de Dombrowski.

24 MAI : Les Versaillais atteignent la Banque de France et le Louvre, massacrent les fédérés. La Commune est transférée dans la mairie du 9^e arrondissement. Premières exécutions d'otages, dont l'archevêque de Paris M^r Darbois.

25 MAI : Les Versaillais attaquent le 9^e et le 13^e arrondissement. Dernière réunion de la Commune. Barricades dans les 2^e et 3^e arrondissements. Résistance à la Butte-aux-Cailles et au Château-d'Eau (place de la République). Delescluze est tué sur une barricade, boulevard Voltaire.

27 MAI : Attaque contre le Père-Lachaise. 1.600 tués ou fusillés par les Versaillais. Résistance dans le 20^e arrondissement.

28 MAI : Exécutions en masse par les Versaillais à la mitrailleuse. Dernières barricades rue du Faubourg-du-Temple et rue Ramponneau. Mort de Varlin.

PROGRAMME DE LA COMMUNE

La lutte engagée ne peut se terminer par des compromis illusoires

Dans le conflit douloureux et terrible qui menace une fois encore Paris des horreurs du siège et du bombardement, qui fait couler le sang français, n'épargnant ni nos frères, ni nos femmes, ni nos enfants écrasés sous les obus et la mitraille, il est nécessaire que l'opinion publique ne soit pas divisée, que la conscience nationale ne soit point troublée.

Il faut que Paris et le pays tout entier sachent quelle est la nature, la raison, le but de la révolution qui s'accomplit ; il est juste, enfin, que la responsabilité des deuils, des souffrances et des malheurs dont nous sommes les victimes, retombe sur ceux qui, après avoir trahi la France et livré Paris à l'étranger, poursuivent avec une aveugle et cruelle obstination la ruine de la grande cité, afin d'enterrer dans le désastre de la République et de la Liberté le double témoignage de leur trahison et de leur crime.

La Commune a le devoir d'affirmer et de déterminer les aspirations et les vœux de la population de Paris ; de préciser le caractère du mouvement du 18 mars, incompris, inconnu et calomnié par les hommes politiques qui siègent à Versailles.

Paris définit ses droits.

Cette fois encore Paris travaille et souffre pour la France entière, dont il prépare par ses combats et ses sacrifices la régénération intellectuelle, morale, administrative et économique, la gloire et la prospérité.

Que demande-t-il ?

La reconnaissance et la consolidation de la République, seule forme de gouvernement compatible avec les droits du peuple et le développement régulier et libre de la société.

L'autonomie absolue de la Commune étendue à toutes les localités de France et assurant à chacun l'intégralité de ses droits et à tout Français le plein exercice de ses facultés et de ses aptitudes, comme homme, citoyen et producteur. L'autonomie de la Commune n'aura pour limites que le droit d'autonomie égal pour toutes les autres communes adhérentes au contrat dont l'association doit assurer l'unité française.

Les droits inhérents à la Commune sont :

Le vote du budget communal, recettes et dépenses ; la fixation et la répartition de l'impôt, la direction

des services locaux, l'organisation de sa magistrature, de la police intérieure et de l'enseignement ; l'administration des biens appartenant à la Commune.

Le choix par l'élection ou le concours, avec la responsabilité et le droit permanent de contrôle et de révocation, des magistrats ou fonctionnaires communaux de tous ordres. La garantie absolue de la liberté individuelle et de la liberté de conscience.

L'intervention permanente des citoyens dans les affaires communales par la libre manifestation de leurs idées, la libre défense de leurs intérêts ; garanties données à ces manifestations par la Commune, seule chargée de surveiller et d'assurer le libre et juste exercice du droit de réunion et de publicité.

L'organisation de la défense urbaine et de la Garde nationale qui élit ses chefs, et veille seule au maintien de l'ordre dans la cité.

Paris veut l'unité du pays.

Paris ne veut rien de plus à titre de garanties locales, à condition bien entendu de retrouver dans la grande administration centrale, délégation des communes fédérées, la réalisation et la pratique des mêmes principes.

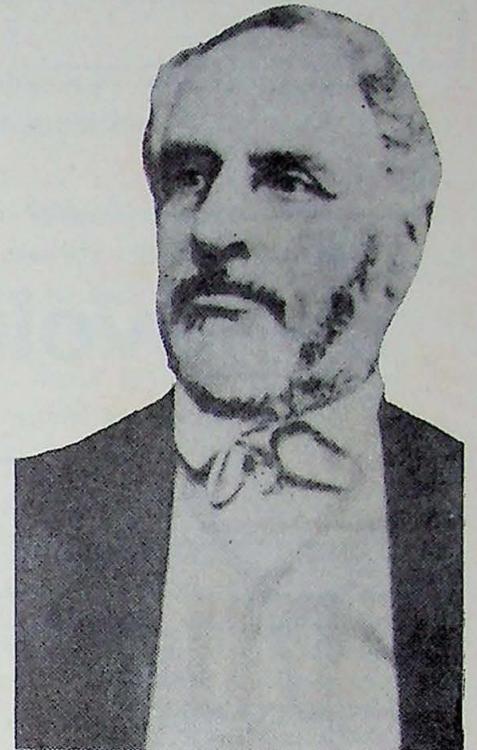
Mais à la faveur de son autonomie, et profitant de sa liberté d'action, il se réserve d'opérer comme il l'entendra chez lui, les réformes administratives et économiques que réclame sa population, de créer des institutions propres à développer et propager l'instruction, la production, l'échange et le crédit, à universaliser le pouvoir et la propriété, suivant les nécessités du moment, le vœu des intéressés et les données fournies par l'expérience.

Nos ennemis se trompent ou trompent le pays quand ils accusent Paris de vouloir imposer sa volonté ou sa suprématie au reste de la nation et de prétendre à une dictature qui serait un véritable attentat contre l'indépendance et la souveraineté des autres communes.

Ils se trompent ou trompent le pays, quand ils accusent Paris de poursuivre la destruction de l'unité française constituée par la Révolution aux acclamations de nos pères, accourus à la fête de la Fédération de tous les points de la vieille France.

L'unité, telle qu'elle nous a été imposée jusqu'à ce jour par l'Empire, la monarchie et le parlementa-

18⁷¹
19⁷¹



CHARLES
DELESCLUZE
1809-1871

Vétéran des combats républicains de la monarchie de Juillet et de la révolution de 48, Charles Delescluze se définit longtemps comme un « républicain radical ». Elu de la Commune dans le XI^e arrondissement, il démissionne pour se consacrer à une nouvelle tâche. Il est délégué aux relations extérieures, puis à la guerre. Le 25 mai, il se fait tuer sur une barricade du boulevard Voltaire.

la France fasse cesser ce sanglant conflit.

C'est à la France à désarmer Versailles, par la manifestation solennelle de son irrésistible volonté.

Appelée à bénéficier de nos conquêtes, qu'elle se déclare solidaire de nos efforts ; qu'elle soit notre alliée dans ce combat qui ne peut finir que par le triomphe de l'idée communale ou par la ruine de Paris.

Quant à nous, citoyens de Paris, nous avons la mission d'accomplir la Révolution moderne, la plus large et la plus féconde de toutes celles qui ont illuminé l'histoire.

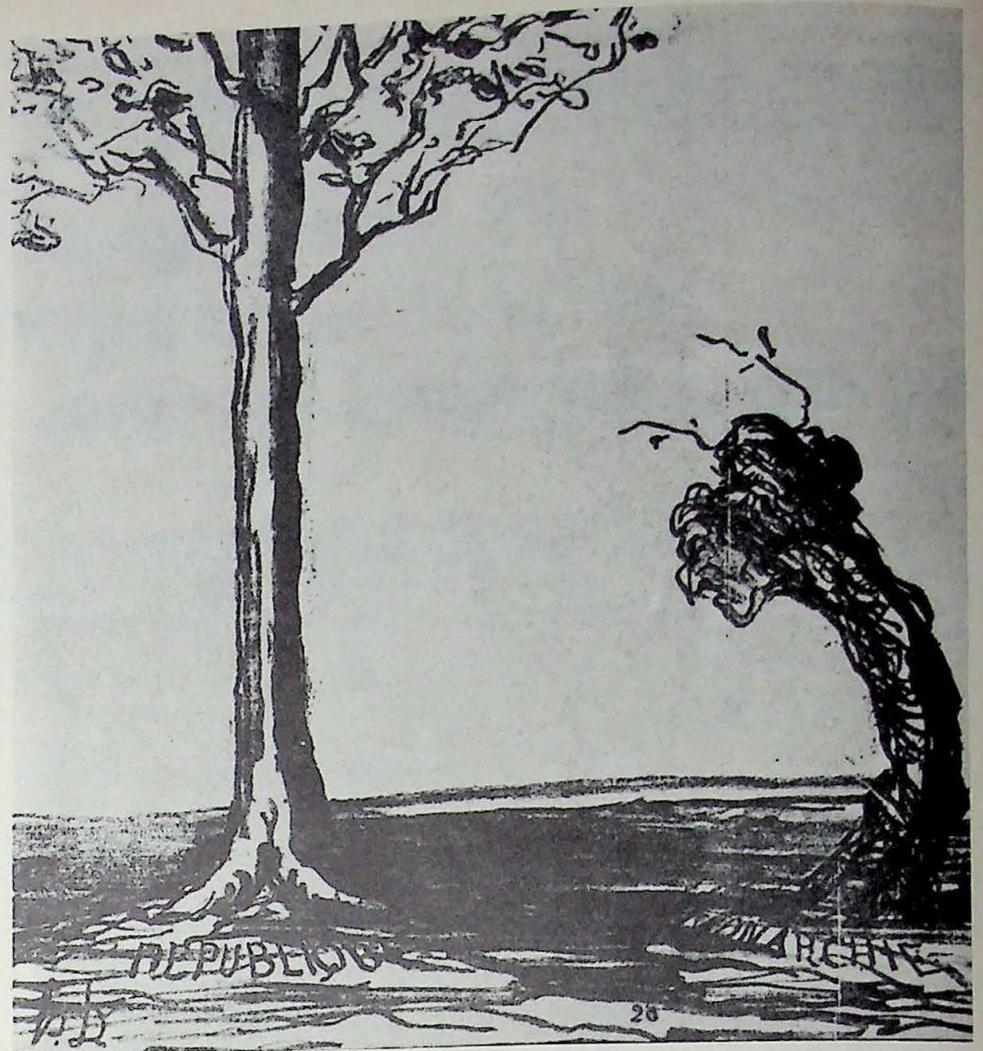
Nous avons le devoir de lutter et de vaincre. □

● Les intertitres sont de la rédaction de Tribune.

18⁷¹
19⁷¹

Blanqui, ce révolutionnaire

Auguste Blanqui n'a pas pu participer à la Commune : il fut arrêté quelques jours avant son déclenchement. Mais son influence ne fut pas négligeable. Beaucoup de communards se reconnaissaient dans les idées du vieux lutteur. Sans doute était-il pour une part un homme des révolutions passées, mais c'est le calomnier que d'en faire un « blanquiste », donc une sorte de putschiste préoccupé par la seule action clandestine. C'est cette légende que détruisent Maurice Dommanget et André Marty.



Le blanquisme dans l'Internationale et la Commune

On sait que l'Association Internationale des Travailleurs naquit à Londres, le 28 septembre 1864. Blanqui était alors à l'hôpital Necker.

Tolain, Fribourg et Limousin furent, en France, les premiers correspondants de l'Association. Tolain était considéré à peu près comme un instrument du Palais-Royal, c'est-à-dire du bonapartisme libéral. Il déposa régulièrement les statuts de l'Internationale à la Préfecture de police et proclama, en bon proudhonien, l'apolitisme de la nouvelle société. Cette attitude était peu faite, comme bien on pense, pour attirer à l'Internationale les sympathies de Blanqui.

En septembre 1866 s'ouvrit, à Genève, le premier congrès de l'Internationale. Blanqui chercha tout d'abord à y exercer une action, puis il changea de tactique. Tridon transmit aux blanquistes parisiens l'ordre de s'abstenir de prendre part aux débats. Néanmoins, l'avocat Protot, le commis pharmacien Alphonse Humbert, l'ouvrier tailleur Jeannon, se rendirent au congrès. Ils furent plutôt mal reçus par cette assemblée « soit-disant cosmopolite » et, finalement, expulsés. Alors, dit Blanqui, les « orateurs officiels en possession du monologue » rendirent des oracles tout à fait paix-sociale. Et, en effet, ni le collectivisme, ni le communisme ne se manifestèrent dans les débats de ce congrès qu'on a appelé fort justement « la queue de Proudhon ».

Dès lors, une lutte plus acharnée s'engagea entre les « Gravilliers », ou partisans français de l'Internationale, et les blanquistes.

Le congrès de Lausanne, en 1867, adopta la proposition des ouvriers genevois, déclarant qu'un peuple esclave ne peut résoudre la question sociale, par conséquent que la première réforme à poursuivre est une réforme politique. Blanqui ne manqua pas de noter à cette occasion l'attitude « jésuitique » des « Gravilliers ». Il s'éleva contre leurs « sophismes hypocrites de juste milieu et de la défection qui se masquent de l'intérêt pratique pour couvrir leur lâcheté et leur connivence avec l'ennemi ».

Bien qu'habitant Bruxelles en 1868, Blanqui ne daigna pas paraître au III^e Congrès international qui se tint dans cette ville. Mais déjà le communisme gagnait du terrain dans l'Association. L'année suivante, à Bâle, soutenu par les blanquistes, il triomphait, provoquant la consternation dans le camp bourgeois.

Jusqu'à quel point l'influence blanquiste se fit sentir au sein de l'Internationale, c'est ce qu'il est malaisé d'établir en l'état actuel de la documentation. Tout ce qu'on peut dire, c'est que les blanquistes, indifférents aux questions spécifiquement ouvrières, ne pouvaient vraiment jouer un rôle actif à l'intérieur de l'Association. C'est seulement après la Commune qu'ils consentirent à entrer au Conseil général de l'Internationale.

La Commune n'était pas autre chose, au fond, qu'une application de la méthode blanquiste, application facilitée par ce fait : l'armement des gardes nationaux.

Blanqui ne put prendre part à la Commune : ce fut un grand malheur et la Commune le sentit bien. Elle offrit tous les otages détenus par elle contre le vieux révolutionnaire et mit à la disposition de ses amis 50.000 francs pour tenter de l'arracher à la prison.

Avec ses capacités organisatrices et militaires, avec sa lucidité, le prestige qui s'attachait à son nom, Blanqui serait bien vite devenu la tête et l'espoir de l'insurrection. Jaclard croit qu'il aurait eu la décision nécessaire et l'autorité suffisante pour imposer la marche sur Versailles dès le 19 mars, ce qui évidemment changeait la face des choses. Il est indéniable, en tout cas, que Thiers ne sous-estimait pas l'appoint que Blanqui eût pu apporter à la Commune. « Enfin, s'écria-t-il, en apprenant son arrestation, nous tenons le plus scélérat de tous ! » Et plus tard, quand la Commune était virtuellement perdue, il dit en substance à Flotte : « Rendre Blanqui à l'insurrection, c'est lui envoyer une force égale à un corps d'armée. »

A défaut de Blanqui, les blanquistes jouèrent un rôle des plus actifs dans la Commune. Ils avaient « le sentiment de la situation et donnaient la note juste » a dit le doux poète J.-B. Clément. Ce sont eux qui proposèrent les mesures de combat. Dès le début, Vaillant était convaincu que la préoccupation dominante devait être la marche sur Versailles. Et Eudes, la nuit même du 18 au 19 mars, proposa l'offensive immédiate sur Versailles.

Mais ceci dit, il n'en reste pas moins que les blanquistes se montrèrent au-dessous de la tâche qui leur était dévolue. Ils ne songèrent à la centralisation rigoureuse et à la dictature que lorsqu'il était trop tard. Ils se désintéressèrent des questions économiques. Chose singulière de leur part, ils ne sentirent pas la nécessité de créer un parti révolutionnaire discipliné, capable d'agir rationnellement et systématiquement au milieu des forces impulsives et bouillonnantes qui dominaient la Commune.

Maurice DOMMANGET

L'insurgé, son vrai nom c'est l'homme
Qui n'est plus la bête de somme
Qui n'obéit qu'à la raison
Et qui marche avec confiance
Car le soleil de la science
Se lève rouge à l'horizon.

REFRAIN

Devant toi, misère sauvage
Devant toi, pesant esclavage
L'insurgé se dresse
Le fusil chargé.

On peut le voir aux barricades
Descendre avec les camarades
Riant, blaguant ; risquant sa peau
Et sa prunelle décidée
S'allume aux splendeurs de l'idée
Aux reflets pourprés du drapeau

En combattant pour la Commune
Il savait que la Terre est une
Qu'on ne doit pas la diviser
Que la nature est une source
Et le capital une bourse
Où tous ont le droit de puiser.

A la bourgeoisie écœurante
Il ne veut plus payer la rente
Combien de milliards tous les ans.
C'est sur nous, c'est sur notre viande
Qu'on dépèce un tel dividende
Ouvriers, mineurs, paysans.

Il comprend notre mère aimante
La planète qui se lamente
Sous le joug individuel
Il veut organiser le monde
Pour que de sa mamelle ronde
Coule un bien-être universel.

L'insurgé
(E. Pottier)

18⁷¹
19⁷¹

18⁷¹
19⁷¹



Cet article d'André Marty est extrait d'une longue étude parue en 1951 dans « Les cahiers du communisme », à l'occasion du 80^e anniversaire, et se situe près d'un an et demi avant son exclusion : à sa relecture aujourd'hui, on y sent passer un souffle révolutionnaire qui devait à l'époque déjà sentir le fagot...

La légende d'un Blanqui coupé des masses

AU fur et à mesure que la génération de la Commune de Paris disparaît, à partir des années 1890, la social-démocratie (le parti socialiste) commence une campagne qui va déformer complètement toute l'activité de Blanqui. C'est celle qui imprègne toutes les histoires officielles sans exception.

En somme, disent ces messieurs, Blanqui a fait trente-sept ans et demi de prison parce qu'il était un demi-fou. Pour Blanqui et les blanquistes, il n'y a qu'une idée, d'après les falsificateurs : prendre le pouvoir par le coup de force hasardeux d'une petite poignée d'hommes. Et l'on cite la tentative de 1839 où 837 affiliés blanquistes à Paris voulaient occuper le ministère de l'Intérieur, la présidence du Conseil, les Tuileries, etc., etc.

Blanqui déconseille...

Il est vrai qu'une telle idée était une aventure ; il est vrai qu'un tel acte, qui échoua dans l'œuf, était insensé, sous le régime du roi-ban-

quier Louis-Philippe, à un moment où il n'existait pas d'organisations ouvrières, même pas d'associations ouvrières.

Il était évidemment hors de toute réalité de croire que des petits noyaux décidés pouvaient, par leur seule action et sans le peuple, renverser le pouvoir d'Etat.

Mais la légende créée autour de Blanqui a étendu l'acte de 1839 à toute sa vie. Par exemple : l'envahissement de la Chambre des députés le 15 mai 1848, par le peuple de Paris est attribué à Blanqui. Or, Blanqui et les blanquistes déconseillèrent cette manifestation. Ils n'y participèrent qu'après la décision prise et par discipline.

Voici comment le Dictionnaire universel de la Châtre (publié en 1852) parle de Blanqui :

« Condamné à mort pour sa participation aux événements des 12 et 13 mai (1839), sa peine fut commuée en détention perpétuelle. La révolution de février lui rendit sa liberté d'action. Il fonda à cette époque, à

Paris, la Société centrale républicaine dans le but, non de renverser le gouvernement provisoire, comme on l'a dit par erreur sans doute, mais pour empêcher la nouvelle administration de songer à rétrograder.

... mais est condamné

« Il demandait au pouvoir issu des barricades de 1848 des mesures promptes, énergiques, sincères, capables d'éclairer rapidement les populations sur leurs droits et sur leurs devoirs...

« C'était une dictature de six mois pour démocratiser la France. Les hommes qui disposaient alors de la fortune de la démocratie n'étaient pas à cette hauteur ; ils livrèrent le salut commun... Avec le suffrage universel et la libre discussion, la minorité n'avait qu'un seul droit : éclairer le pays et attendre de nouvelles élections. Le droit à l'insurrection ne pouvait s'ouvrir de nouveau pour la démocratie que dans le cas où le suffrage universel cesserait d'être complet...

« Blanqui... s'opposa de toutes ses forces au 15 mai, et ce ne fut que par contrainte morale qu'il commit la faute de se joindre avec son club à la manifestation. Blanqui fut enveloppé dans la chute qu'il avait prédite. La Haute Cour de Bourges le condamna à dix années de prison, qu'il subit encore à Belle-Isle-en-Mer. »

« Malgré Blanqui consulté... »

Or, l'éditeur Maurice la Châtre fut choisi par Marx en 1872 pour être l'éditeur de la première édition française du « Capital ». C'est donc que La Châtre offrait à Marx des garanties sérieuses.

Les social-démocrates reprochèrent encore à Blanqui l'affaire du coup de force contre le poste de pompiers de La Villette, le 14 août 1870.

Or, Lissagaray écrit dans son histoire de la Commune de Paris :

« Le 14, un dimanche, le petit groupe de blanquistes essaie un soulèvement. Malgré Blanqui consulté, Eudes, Brideau et leurs amis attaquent à La Villette le poste de sapeurs-pompiers. »

Lissagaray était hostile aux blanquistes comme le montre le reste du passage d'où cette phrase est extraite. Son affirmation que le coup fut fait « malgré Blanqui consulté » n'en a donc que plus de poids.

La prise du pouvoir...

Cela n'empêche pas que pendant 70 ans, les opportunistes ont présenté Blanqui comme l'homme de la prise du pouvoir... au poste de pompiers de La Villette.

En réalité, la prise du pouvoir tentée le 31 octobre 1870 avec Blanqui puis le 21 janvier 1871, fut réalisée le 18 mars 1871 par près de 250.000 gardes nationaux, c'est-à-dire travailleurs parisiens, en armes.

Il s'agissait donc d'un énorme mouvement de masse mené par les blanquistes qui étaient en majorité au Comité central élu par la Garde nationale.

Certes, Marx avait mis en garde avec raison les travailleurs parisiens contre l'erreur de tenter de prendre le pouvoir tandis que Thiers était épaulé par les troupes prussiennes de Bismarck.

Il n'en reste pas moins que le 18 mars 1871 exprima la riposte immédiate de toute la masse du peuple de Paris, les ouvriers entraînant les classes moyennes, à la tentative de coup de force du gouvernement Thiers-Trochu, de trahison nationale et d'écrasement de Paris.

... et ses lendemains

On est loin de l'action d'une poignée d'« exaltés » isolés du peuple !

La meilleure preuve, c'est que Marx souligne dans *La guerre civile en France* :

« La Commune, à plusieurs reprises, avait offert d'échanger l'archevêque, et toujours un tas de prêtres par-dessus le marché, contre le seul Blanqui, alors aux mains de Thiers. Thiers, obstinément, refusait. Il savait qu'avec Blanqui, il donnerait une tête à la Commune. »

En particulier, Blanqui aurait été le chef militaire qui manqua à la Commune.

Au lendemain du 18 mars, il eût fallu profiter de la décomposition des troupes de Thiers, marcher sur Versailles, et ainsi, par l'offensive, empêcher Thiers de regrouper ses forces et d'encercler Paris avec celles de Bismarck pour préparer l'assaut.

Cela, Blanqui l'eût fait. Il manquait donc à la Commune comme chef militaire pour son esprit de décision, son coup d'œil, son initiative révolutionnaire.

Il fallait un commandant...

Mais il avait quelque chose de plus important, d'essentiel pour être le commandant en chef : il avait le prestige gagné par sa fermeté révolutionnaire...

Blanqui, l'homme qui avait tant donné à la classe ouvrière, et au peuple, exerçait une influence incontestée sur la grande majorité des travailleurs parisiens. Grâce à elle, il eût obtenu l'obéissance enthousiaste. Pour une armée comme celle des bataillons de la Commune, la discipline ne pouvait être que volontaire et reposer sur la confiance envers le commandant en chef.

... Blanqui était le seul

Or, l'autorité de Blanqui était indiscutée, tandis que pas un des chefs militaires de la Commune n'a pu gagner un ascendant suffisant pendant le court laps de temps de la guerre contre Versailles. Le prestige d'un Wroblewski, magnifique pour quelques bataillons, ne pouvait être celui d'un commandant en chef. Cluseret ? Destitué. Rossel ? Il abandon-

ne. Le dernier, Delescluze, ne peut que se faire tuer en héros. Blanqui manquait.

Blanqui était le seul qui aurait eu le prestige indiscuté, donc qui eût été obéi. Quand Marx écrit : « Avec Blanqui, Thiers donnerait une tête à la Commune », c'est la preuve que Blanqui n'était pas l'homme d'une petite secte, mais un homme de masse.

Si l'on y ajoute l'énorme campagne de masse qui a soulevé tout le peuple de France pour Blanqui en 1878 et réussit à l'arracher à la détention perpétuelle à Clairvaux en 1879, la falsification de l'activité de Blanqui par la Social-Démocratie et par l'histoire officielle apparaît évidente.

André MARTY.

● Les intertitres sont de la rédaction de Tribune.

au combat aux côtés des communards.

Le 8 avril, Louis Blanc, le héros de 1848 osait crier : « Pas un membre de la majorité n'a encore mis en question les principes républicains » — et fustigeant les communards : « quant à ceux qui sont encore dans l'insurrection nous leur disons qu'ils auraient dû frémir à la seule pensée d'aggraver, de prolonger le fléau de l'occupation étrangère en y ajoutant le fléau des discordes civiles ».

Eh oui ! ne divisons pas devant l'ennemi : l'air est connu, et c'est pour cela qu'il n'influença pas les communards. Car de Louis Blanc à Thiers, c'est la même litanie : « Nous défendrons la République contre les factieux » (discours du 23 mars 71). Oh certes, ces bons esprits protestent — et d'ailleurs fort faiblement — contre les « brutalités » des exécutions !... vis-à-vis des communards.

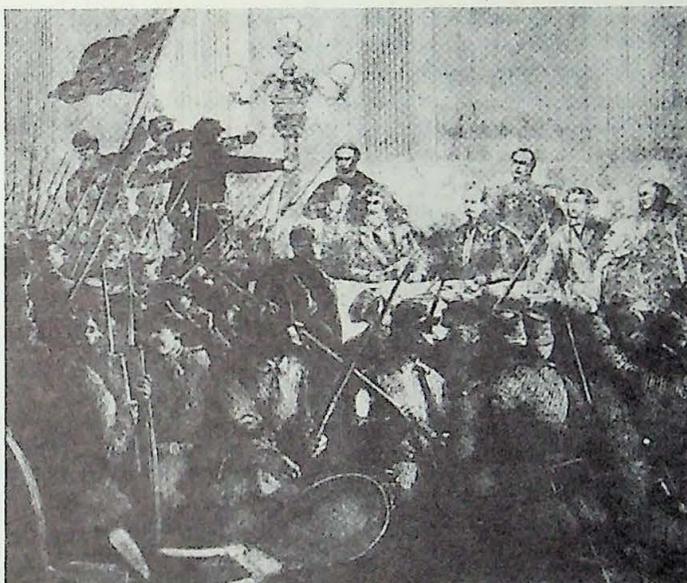
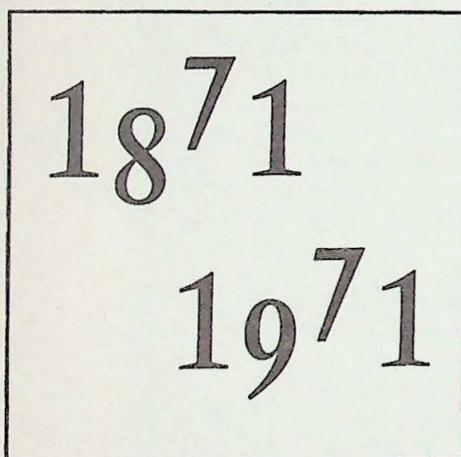
Hélas, pauvres communards, pour cette gauche, ils étaient trop « aventuristes » et mal engagés ; en plus ils n'avaient aucun « délégué mandaté et responsable ». Louis Blanc ne déclarait-il pas : « Avec qui traiter dans Paris ? Les gens qui s'y disputent le pouvoir sont des fanatiques, des imbéciles ou des coquins, sans parler des intrigues bonapartistes et prussiennes » — l'infiltration policière bien sûr !...

Bien entendu, on ne soutenait pas inconditionnellement Thiers, on préférait parler de « résolution pacifique » des problèmes, alors que Versailles fusillait les communards prisonniers...

Talain, l'ancien pilier de l'Internationale, est resté à Versailles pour représenter le vrai peuple, le bon ; il est pur « des lupercales populaires » de Paris.

Mais tout cela n'était rien au niveau de ce que fut l'attitude de cette « Gauche » à propos de la répression de la Semaine sanglante.

Ils refusèrent de défendre les communards ; ils tournèrent contre eux les mêmes calomnies dont ils avaient



La "gôche" de Versailles

UNE vieille légende chinoise raconte :

« Yang était un amateur fanatique de dragons ; tous les jours il parlait des dragons ; il collectionnait les dragons, les dessinait, dissertait sur leurs mérites, leurs qualités. Un jour, émerveillé, un dragon se présenta devant la porte de ce personnage, Yang le vit, et soudain, épouvanté à la vue de ce dragon vivant, il s'enfuit... »

Ainsi, de 1830 à 1871, nombre de personnages plus respectueux les uns que les autres parlèrent de « République des Travailleurs », de Socialisme, etc. ; il aidèrent à expulser Louis-Philippe, furent proscrits par l'Empire. Ils s'appelaient Jules Simon, Louis Blanc, Schoelcher, etc...

Eux qui avaient été élus députés en 1871 ; eux qui représentaient pour la province, la Gauche, l'extrême-gauche ; eux qui se définissaient

comme les héritiers de 1793 et 1848, les héritiers du drapeau rouge ; que firent-ils devant la prise du pouvoir des travailleurs à Paris en mars 1871 ?

Eh bien, comme Yang, ils s'enfuirent épouvantés, et ils la combattirent...

Elus à l'assemblée de Versailles à majorité royaliste, ils préférèrent le combat parlementaire perdu d'avance, les compromis avec Thiers

18⁷¹
19⁷¹

été accablés en 1848. Etienne Arago les appela des « monstres », Henri Martin, le chantre de l'Internationale, les compara à Néron ». Cette gauche, ces hommes de 1848, refusèrent d'entendre le râle des 20.000 fusillés, et à cent mètres d'elle les hurlements des prisonniers de l'Orangerie à Versailles. Ils préférèrent s'en tenir à la définition facile de « provocateurs bonapartistes ou prussiens », de « bandits ou de pègre », définitions que reprendra plus tard Zola dans « La débâcle ». Cet esprit versillais s'est d'ailleurs prolongé par rapport à tous les mouvements populaires que les réformistes et les bourgeois se sont toujours plus à voir remplis de provocateurs policiers ou de voyous de la pègre.

Comment ne pas rapprocher les discours de Louis Blanc sur « la pègre » de la Commune avec les extraits de l'*Humanité-Dimanche*, le 27 mai 68 : « Tout le monde a pu reconnaître, parmi les arracheurs de pavés et les constructeurs de barricades baptisés « barricades » la lie de Bordeaux : souteneurs, voleurs et repris de justice, commandos d'anciens paras, fascistes de tous poils, etc... »

Comment ne pas comparer les discours de Tolain sur la « malfaisante besogne » vis-à-vis des « bons ouvriers » et les formules de l'*Humanité-Dimanche* du 9 juin 68 sur les groupuscules à Renault-Billancourt :

« Aucun effort n'a été ménagé par le canal de personnages troubles, foisonnant sur la place Nationale, pour pousser à l'aventure, pour semer des idées séduisantes dans le climat un peu exceptionnel de Billancourt, mais détachés de toute analyse sérieuse des réalités pour échauf-

fer les esprits, pour encourager à des coups de tête irraisonnés. »

Comme elle est actuelle cette intervention de Lissagaray de 1873 : « Vous avez lutté contre la Commune, et qu'y avez-vous compris ? C'était la révolution qui commençait et vous avez cru voir la fin du monde... »

Vous croyez que les travailleurs recouvrent un mot d'ordre que des émissaires secrets vont fomentant les grèves ! Vous n'avez donc jamais mis les pieds dans une usine, dans un atelier ? Vous ignorez donc que moyennant un salaire journalier le maître traîne après lui son troupeau d'ouvriers qu'il peut licencier à bon gré !

Mais nos émissaires, ce sont les heures de travail interminables, les patrons avides, le chômage, les misères des foyers. Voilà les conspirateurs ! »

De tous temps l'esprit versillais se survit...

Et c'est ce même esprit qui conduisit, la Commune écrasée, les communards déportés, cinq, six ans après, cette même gauche à se battre pour l'amnistie. A s'y battre, sans reconnaître la justesse du combat des communards puisqu'en demandant l'amnistie, ils déclaraient : « On se trompe absolument sur le caractère de cette révolution, on y voit une révolution sociale tandis qu'il n'y a en réalité qu'une attaque de nerfs et un accès de fièvre », mais plutôt pour utiliser cette amnistie parce que de plus en plus les travailleurs se reconnaissent dans cette révolution et comme chacun sait les travailleurs sont des électeurs...

Jean-Louis AUDUC.

« Thiers, ce nabot monstrueux, a tenu sous le charme la bourgeoisie française depuis près d'un demi-siècle, parce qu'il est l'expression intellectuelle la plus achevée de sa propre corruption de classe. Avant de devenir homme d'Etat, il avait déjà fait la preuve, comme historien, de la maîtrise dans le mensonge. La chronique de sa vie publique est l'histoire des malheurs de la France. »

K. MARX (la Guerre civile en France).

« Nous sommes d'honnêtes gens ; c'est par les lois ordinaires que justice sera faite. Nous n'aurons recours qu'à la loi. »

THIERS, 22 mai 1871 (discours à l'Assemblée nationale).

« La glorieuse révolution ouvrière du 18 mars établit sa domination incontestée sur Paris. Le Comité central fut son gouvernement provisoire. L'Europe sembla pour un moment se demander si ses récents et sensationnels hauts faits en politique et dans la guerre avaient l'ombre d'une réalité ou s'ils n'étaient que les rêves d'un passé depuis longtemps révolu. »

K. MARX (la Guerre civile en France).

« S'il y avait eu à Paris un centre dirigeant de parti, il aurait incorporé dans les armées en retraite quelques centaines ou bien quelques dizaines d'ouvriers dévoués, en leur donnant les directives suivantes : exciter le mécontentement des soldats contre les officiers et profiter du premier moment psychologique pour libérer les soldats des officiers et les ramener à Paris pour s'unir avec le peuple. Cela pouvait être facilement réalisé, d'après l'aveu même des partisans de Thiers. Personne n'y pensa... En présence des grands événements d'ailleurs, de telles décisions ne peuvent être prises que par un parti révolutionnaire qui attend une révolution, s'y prépare, ne perd pas la tête, par un parti qui est habitué à avoir une vue d'ensemble et n'a pas peur d'agir. »

TROTSKY - 1921.

— I —

Sauf des mouchards et des gendarmes,
On ne voit plus par les chemins,
Que des vieillards tristes en larmes,
Des veuves et des orphelins.
Paris suinte la misère,
Les heureux même sont tremblants.
La mode est au conseil de guerre,
Et les pavés sont tout sanglants.

REFRAIN

Oui, mais...
Ça branle dans le manche,
Les mauvais jours finiront,
Et gare à la revanche
Quand tous les pauvres s'y mettront ! (bis)

— II —

On traque, on enchaîne, on fusille
Tout ce qu'on ramasse au hasard :
La mère à côté de sa fille,
L'enfant dans les bras du vieillard.
Les châtiments du drapeau rouge
Sont remplacés par la terreur
De tous les chenapans de bouge,
Valets de rois et d'empereurs. (Refrain).

— III —

Demain les Manons, les Lorettes,
Et les dames des beaux faubourgs
Porteront sur leurs collerettes
Des chassapots et des tambours
On mettra tout au tricolore
Les plats du jour et les rubans
Pendant que le héros Pandore
Fera fusiller nos enfants.

— IV —

Demain, les gens de la police
Reflouriront sur le trottoir,
Fiers de leurs états de service,
Et le pistolet en sautoir.
Sans pain, sans travail et sans armes
Nous allons être gouvernés
Par des mouchards et des gendarmes,
Des sabre-peuple et des curés. (Refrain).

— V —

Le peuple au collier de misère
Sera-t'il donc toujours rivé ?...
Jusques à quand les gens de guerre
Tiendront-ils le haut du pavé ?
Jusques à quand la sainte clique
Nous croira-t'elle un vil bétail ?...
A quand enfin la République
De la justice et du travail ? (Refrain).

La semaine sanglante
(Jean-Baptiste Clément)

« Le Club Communal a pour but de défendre les droits du peuple, de lui faire son éducation politique afin qu'il puisse se gouverner lui-même, de rappeler aux principes nos mandataires s'ils s'en écartaient, de les appuyer dans tout ce qu'ils feront pour le salut de la République. Mais surtout d'affirmer la souveraineté du peuple qui ne doit jamais abandonner son droit de surveillance sur les actes de ses mandataires. »

Club Nicolas des Champs / Manifeste au Peuple.

Comment s'est développée la démocratie directe

18⁷¹
19⁷¹



RAOUL RIGAULT
(1846-1871)

Disciple de Blanqui, membre de la Commune. Délégué à la Préfecture de police jusqu'au 24 avril, puis Procureur de la Commune, il était partisan d'un Comité de Salut Public à l'image de celui de 1793.

Arrêté le 24 mai, vêtu de son uniforme d'officier fédéré, R. Rigault fut fusillé par les Versaillais à l'angle des rues Royer-Collard et Gay-Lussac.

LES premiers clubs sont nés des réunions publiques autorisées par la loi de 1868 où l'on pouvait discuter de tous les thèmes sauf de religion et de politique. Les orateurs progressistes pour la plupart tournèrent la difficulté en parlant non pas de sujets « politiques » mais de sujets « sociaux », en vantant les mérites du socialisme sans attaquer le régime impérial. Du règlement de 1868 restera l'habitude de nommer chaque soir les membres du bureau, mesure imposée pour éviter la formation d'associations et conservée par la suite comme garantie démocratique.

Les premiers orateurs, de vieux « quarantuitards » furent vite renforcés par des membres du « Congrès de Liège » vantant les mérites du syndicalisme ouvrier et par les militants de l'« Internationale ». Le public est clairsemé et vient surtout pour se distraire, mais tout change avec le siège et la levée de toute interdiction sur le contenu des interventions. Les militants réfugiés à Londres rentrent et le nombre des clubs augmente très vite. Ceux-ci prennent généralement le nom des salles dans lesquelles ils s'installent, salle de danse ou de spectacle : Salle Favié, Elysée Montmartre, Ecole de Médecine, Salle Ragache, ou bien encore le nom du lieu : Club de la Reine Blanche, de la rue d'Assas, du passage Raoul. L'ordre du jour est fixé chaque soir et en ce début d'hiver un sujet s'impose presque toujours : « La défense nationale ».

Le ravitaillement est le problème numéro 1 des parisiens : pour continuer la guerre il faut manger et c'est l'aspect le plus discuté de la défense de la ville. Les inégalités sociales sont plus vivement ressenties que jamais. Tandis que le peuple mange les chats en civet, les chiens en ragoût, puis en vient à acheter du rat pour faire bouillir la marmite, Alexandre Dumas et comme lui bon nombre de bourgeois décrivent à plaisir dans leurs mémoires « les excellents repas du siège ». L'humour et la rancune se mêlent

étroitement dans les interventions des orateurs :

« Savez-vous de quoi est composé le pain qu'on vous fait manger ? — 1^o de foin ; 2^o de résidus d'avoine ; 3^o de balayures de meules ; 4^o de terre glaise ! surtout de terre glaise !

On est en train de vous faire avaler les buttes Montmartre ! »

Elysée-Montmartre,
18 janvier 71

Mais le soir dans les clubs on réclame surtout la réquisition de toutes les denrées alimentaires, leur juste redistribution et l'on dénonce également les moines affameurs et un gouvernement d'incapables.

Les considérations purement militaires sont cependant plus nombreuses que les considérations culinaires. Alors dans les salles enfumées les propositions les plus farfelues voisinent avec les idées justes. L'imagination est au pouvoir. On propose : « d'empoisonner la Seine pour priver les Prussiens d'eau potable ! » — « de creuser un tunnel pour prendre les assiégeants à revers. » — « de lâcher les fauves du jardin des Plantes dans les positions adverses » (ils finiront plus prosaïquement dévorés par les assiégés) ou encore « de munir toutes les femmes d'aiguilles au curare pour le cas où les Prussiens entreraient dans Paris ». Régulièrement des inventeurs d'occasion viennent présenter au public, à la fois inquiet et amusé, des fusées, des bombes et autres armes secrètes beaucoup plus dangereuses pour l'expéditeur que pour le destinataire. On réclame aussi l'incorporation des séminaristes dans l'armée ou des perquisitions chez les Jésuites, comme celle partie de la salle Ragache à Vaugirard et qui, dirigée par Flourens, permettra de découvrir 1.200 chassepots. Des souscriptions sont organisées chaque soir qui permettront de payer plusieurs dizaines de canons et les hommes valides entrent de plus en plus nombreux dans la Garde nationale qui de milice bourgeoise se transforme rapidement en armée populaire de 340.000 hommes. ➡

Mais surtout chaque soir on évoque le souvenir d'une autre invasion, celle de 1792 et la solution qui fut trouvée : La « Commune » de 1793, la « levée en masse », la « patrie en danger ». Les noms de Robespierre, de Hébert, de Babeuf résonnent et voisinent avec ceux de Garibaldi, de Mazzini, de Kossuth et surtout de Blanqui, de Proudhon et de Marx. Les attaques contre Trochu (« participe passé du verbe trop choir ») et contre l'ensemble du gouvernement provisoire se font de plus en plus violentes. Les clubs réclament puis exigent « la Commune » et la « levée en masse ». A Ménilmontant, on accuse le gouvernement de lâcheté, d'incapacité, et de vouloir affamer le peuple. Salle Favié, le 25 décembre, un orateur déclare : « Quant au général Clément-Thomas, qu'en devons-nous attendre ? Rien. Une nullité ! C'est lui qui a fait désarmer les gardes nationaux. C'est encore lui qui en 1848 fit fermer les ateliers nationaux, jeta sur le pavé des milliers d'ouvriers et les força à descendre dans la rue ! »

Passage Raoul on voit déjà « le drapeau rouge flotter de Paris à Saint-Petersbourg ». Les militants blanquistes passent de club en club recruter des hommes pour leur « ligne de défense à outrance » qui est en fait une armée révolutionnaire à peine camouflée. A « la Cour des miracles », Félix Pyat tonne sans cesse contre le gouvernement. Boulevard Ornano s'organise un club de femmes et celles-ci invitent les ouvriers à « ne pas faire de sortie avant que la Commune ne soit proclamée », faisant ainsi preuve d'une grande maturité politique.

Progressivement, le choix devient clair : d'un côté un gouvernement capitulaire, de l'autre la Commune révolutionnaire et combattante. Le peuple dans son ensemble opte pour la Commune, mais il reste à préciser ce que chacun entend par « Commune » :

« Savez-vous au moins ce que c'est que la Commune ? Je parie qu'ici même les trois quarts de l'auditoire ne savent pas ce que c'est !

— Eh bien ! dites-nous-le ce que c'est !

— La Commune, c'est le droit du peuple, c'est le rationnement égal, c'est la levée en masse et la punition des traîtres. La Commune enfin... c'est la Commune ! »

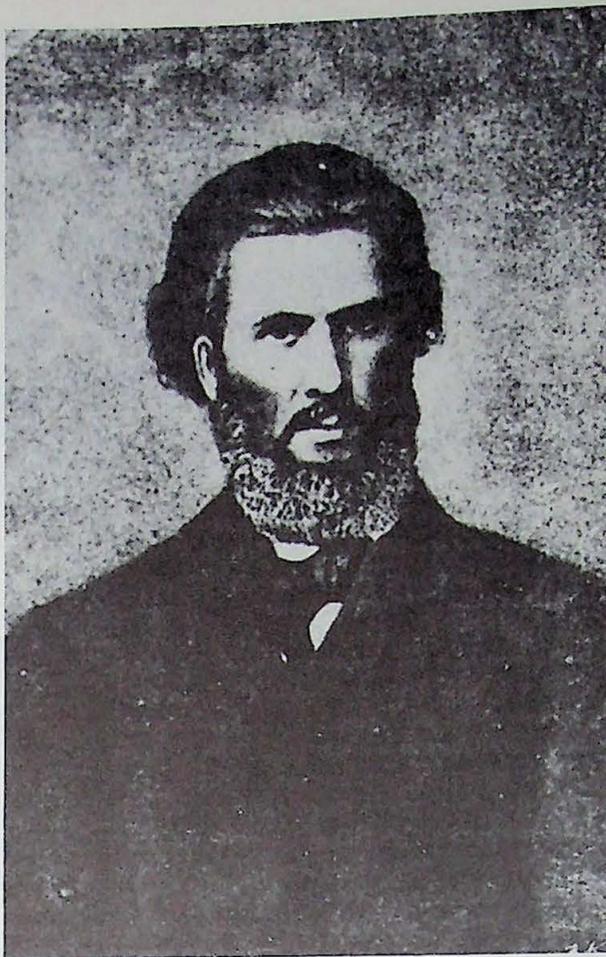
Club Favié - 6 janvier 71

Pendant trois mois on va discuter ferme de la Commune dans les clubs, d'autant plus ferme que les réformistes de tout poil cherchent à récupérer l'idée et à la vider de tout contenu révolutionnaire. Ainsi le citoyen Leberquier déclare le 20 octobre 1870 au club de la porte Saint-Martin : « Alors citoyens, chacun de nous faisant le sacrifice de ses opinions, viendra donner à la ville, à l'administration municipale, ses forces, son zèle, tout ce qu'il pourra lui apporter de dévouement et d'intelligence. » Il tente, et avec lui tous ses compères, de ramener la Commune à une simple affaire de gestion municipale, refusant de poser le problème de l'Etat et du pouvoir. Il

EUGENE VARLIN (1839-1871)

L'une des figures les plus illustres du mouvement ouvrier à la fin du Second Empire. Membre de la Première Internationale dès sa création, il est élu membre de la Commune, et délégué aux Finances. Pendant la Semaine sanglante, il figure parmi les derniers combattants de la rue Haxo.

Reconnu le dimanche 28 mai, il est torturé puis fusillé par les Versaillais.



dénonce toute forme de violence et veut « une commune élective, pour que l'ordre renaisse dans nos finances et nos affaires », et « une Commune s'occupant exclusivement des choses de la ville ». La campagne de récupération est bien organisée. Le discours de Leberquier est imprimé et diffusé dans les clubs. Mais le peuple fait preuve d'une grande clairvoyance en faisant taire quelquefois rudement les récupérateurs. Le débat idéologique est bien mené et mène parfois à la scission. Ainsi les éléments durs quittent le Club des Folies Bergère pour former le Club des Montagnards qui deviendra vite le plus important des deux.

A la fin janvier, circulent des bruits persistants : Thiers, Trochu et « les Jules » négocient, ils veulent livrer le pays aux Prussiens, pour mieux écraser « la Sociale ». Les attaques contre le gouvernement provisoire atteignent leur paroxysme le 21 janvier au soir où les orateurs appellent à une manifestation place de l'Hôtel de Ville. Le lendemain une fusillade nourrie accueille les manifestants. On relève des dizaines de morts et le soir même le gouvernement ordonne la fermeture de tous les clubs politiques et l'interdiction de nombre de journaux. Le 28 janvier c'est la capitulation, et l'on apprend même que les Prussiens défilent dans Paris. Mais le peuple n'a pas encore dit son dernier mot...

*A l'œuvre donc
et vive la Commune !*

Le 18 mars au matin, les soldats du général Lecomte, envoyés par Thiers pour s'emparer des canons des Parisiens, fraternisent avec la foule. Le général et son compère Clément-Thomas sont fusillés par les soldats mutinés. La Garde nationale bat le rappel dans tous les arrondissements, le peuple prend le pouvoir, Paris est

à lui ! Le soir même on s'assemble. les clubs se reforment plus nombreux et plus animés que jamais. Ils reprennent possession de leurs anciens locaux, mais aussi des églises :

« C'est à vous, citoyens de tous les arrondissements, que nous faisons appel. Suivez notre exemple, ouvrez des clubs communaux dans toutes les églises, les prêtres pourront y officier de jour, et vous, vous y ferez l'éducation politique du peuple le soir. »

Proclamation du Club
Nicolas des Champs.

Du haut de la chaire du curé les orateurs attaquent violemment le clergé. A l'Elysée-Montmartre on demande de ne plus payer de location pour les salles et d'utiliser les églises construites avec l'argent du peuple. Au passage Raoul, on peut entendre : « Si je savais qu'il existe un Dieu, je monterais jusqu'au ciel afin de le précipiter sur la terre et de le détruire, car ce dieu serait pour moi la plus grande canaille que l'on puisse imaginer » et à la Salle Favié : « J'invite les femmes à ne plus aller à l'église, où le valet du pape questionne la pénitente sur les idées politiques du mari, afin de pouvoir le signaler à la police. »

Mais le clergé n'est pas et de loin la préoccupation majeure des communards. Le 19 et le 20 mars, tandis que les parasites qui encombraient les ministères et les administrations s'enfuient à Versailles, l'état de siège est levé et la police supprimée. La sûreté des citoyens est assurée par la garde nationale.

« Pas d'avocats ! Plus d'avocats ! »

Les clubs vont alors devenir les lieux les plus actifs politiquement, la cellule de base d'un Etat de type nouveau où chacun peut exprimer ses opinions. Certains d'entre eux,

comme l'Ecole de Médecine, la rue de la Maison-Dieu, la rue d'Assas, réclament des élections immédiates à Paris, la garde et l'entretien des barricades comme garantie démocratique et l'assurance qu'il s'agit bien d'une commune politique et non d'une simple municipalité. Ils obtiennent gain de cause et jusqu'au 26 mars les élections sont à l'ordre du jour tous les soirs. Les candidats au « conseil de la Commune » se font connaître et exposent leur programme. C'est au cours de cette campagne rapide que se précisent les idées qui avaient lentement mûri au cours du siège. La Commune qui n'était qu'un immense espoir est devenue une réalité dont il faut préciser les contours. Il ne s'agit plus seulement de paroles en l'air, car le peuple en armes a le pouvoir, il s'agit d'appliquer concrètement les principes politiques.

Si les communards aiment les bons orateurs et expulsent quelquefois les mauvais, s'ils applaudissent à tout rompre les belles envolées lyriques, s'ils attendent avec impatience les « ténors », ils ne s'en méfient pas moins. Ils aiment le verbe mais n'en sont pas dupes comme en témoigne le slogan adopté dans tous les clubs : « Pas d'avocats ! Plus d'avocats ! » Les communards d'ailleurs ne votent pas pour les plus éloquentes ou les plus bavards, mais pour ceux qui ont les idées les plus justes, et le 26 mars, ce sont des hommes nouveaux, issus du peuple pour la plupart qui triomphent. On les connaît pour leurs activités militantes, on les a souvent vus dans les clubs pendant le siège, on leur fait confiance. Une confiance qui ne signifie pas l'absence de contrôle politique, au contraire, puisque le principe de la « responsabilité des mandataires et par conséquent de leur révocabilité permanente » est adopté. La liste présentée par le comité des 20 arrondissements triomphe et son manifeste deviendra la charte politique de la Commune.

Le peuple parisien croit à l'universalité des principes révolutionnaires et veut les mettre en pratique. Il conçoit alors une nouvelle forme d'Etat : la fédération de Commune où la démocratie vient de la base et où la fédération est librement consentie. C'est avec enthousiasme que l'on apprend et commente dans les clubs l'avènement de la Commune en province : 22 mars, Lyon ; 23 Marseille ; 24 Narbonne, Toulouse et Saint-Etienne ; 26 Le Creusot. Mais le rêve s'effondre vite, bientôt Paris reste seul à tenir. Le club est le lien privilégié d'information. C'est au club du faubourg Saint-Antoine que le 23 mars Pindy et Thoumieux annoncent que l'Internationale, après avoir hésité, soutient totalement la Commune.

L'ambiance des clubs est extraordinaire. On passe de la franche rigolade au plus grand sérieux avec une déconcertante facilité. Dans la salle, les uniformes (gardes nationaux, mobiles, francs-tireurs, garibaldiens, marins, cantinières...) mettent une note de fantaisie, voire de folklore. Les orateurs se succèdent et il est surprenant d'entendre dans les églises prêcher l'athéisme à une foule qui

saucissonne et fume en approuvant. On fait les plus beaux projets pour les travailleurs.

« L'ouvrier va devenir le roi du monde moderne. L'ouvrier est tout, car il n'y a rien sans le travail. Que feraient les riches de leurs trésors si l'ouvrier ne les faisaient fructifier ? Prenez donc un sac de pièces d'or, faites un trou en terre, jetez le sac dans ce trou, arrosez, engraissez — Rien ne poussera... L'ouvrier vient, il prend le sac, il s'en sert pour travailler et ce sac devient dix sacs...

Que donne-t-on à l'ouvrier ?
De quoi ne pas mourir de faim.
Cela va changer ! »

Club de la Cour des miracles.

Des querelles éclatent parfois. Le club se transforme alors en tribunal d'honneur et tranche le débat. Généralement les accusations portent sur des relations que certains entretiendraient avec la police ou les Versaillais. Quelquefois même, le club devient tribunal populaire : Bazaine et ses complices seront symboliquement condamnés à mort pour trahison par plusieurs clubs du IV^e arrondissement.

Les femmes sont nombreuses et souvent accompagnées de leurs enfants. Elles conquièrent petit à petit leurs droits politiques.

A Nicolas des Champs, les premiers jours, les femmes ne peuvent entrer. Puis elles sont admises, prennent la parole et président même à plusieurs reprises au cours du mois de mai. A la Délivrance, un des plus importants clubs de Paris, siégeant à la Trinité, les séances sont présidées à partir du 12 mai par Lodoïska Caweska, ancienne rédactrice du « Journal des Citoyennes ». Nathalie Le Mel, membre de l'Internationale, une des fondatrices avec Elisabeth Dmitrieff de « L'Union des femmes pour la défense de Paris » y prend très souvent la parole. Au Club des Libres penseurs, siégeant à Saint-Germain l'Auxerrois, une citoyenne Rondier fait voter en mai par les 400 personnes présentes une motion sur l'affranchissement total de la femme et, peu de temps après, la « Commune » invite les femmes à se grouper en syndicats dans les métiers où elles sont les plus nombreuses (lingères, plumassières, fleuristes, blanchisseuses, modistes...). Au Club Saint-Séverin, le 13 mai, on vote pour la formation d'un bataillon de femmes et le lendemain une centaine de femmes reçoivent des armes à l'Hôtel de Ville.

Pendant ce temps à Versailles Thiers réunit ses troupes avec la complicité des Prussiens. Malgré les efforts d'une foule de « Comités de conciliation », de ligues diverses comme la ligue d'Union républicaine des droits de Paris et l'« Associations pour la paix », toutes plus ou moins réformistes et versaillaises, l'affrontement décisif se prépare. Depuis le 5 avril, les obus pleuvent à nouveau sur Paris, un second siège est entamé. Les ligues et les associations capitulaires tente de désorganiser la défense en réclamant de nouvelles élections. « On ne vote

18⁷¹
19⁷¹

pas pendant la bataille » leur répond Vallès. A partir du 21 mai on se bat dans Paris. Les Versaillais ont pénétré dans la ville par la porte de Saint-Cloud. L'heure n'est plus aux discussions mais au combat, et le 21 mai, lors de la dernière réunion du Club Nicolas des Champs, Payant déclare : « La guerre des rues nous sera favorable. Quoique infirme, je me charge d'une barricade. Je tâcherai de tuer le plus de Versaillais possible. Quant à vous, citoyennes, votre rôle est tout tracé : vous avez chez vous des casseroles, de l'huile, du pétrole, jetez tout cela sur la tête des Versaillais. »

Les fédérés se battent rue après rue, barricade après barricade, faisant preuve pendant une semaine d'une grande détermination. Le 28 mai c'est la lutte finale, les cadavres se comptent par dizaines de milliers. Des quartiers entiers de Paris sont à terre. La répression est terrible, les Versaillais fusillent sans compter, déportent hommes, femmes et enfants sans pourtant réussir à tuer la Commune dont le souvenir vit encore dans le cœur de millions de travailleurs.

Gilles RAGACHE.



LOUIS-NATHANIEL
ROSSEL
(1844-1871)

Capitaine de l'armée assiégée à Metz pendant la guerre de 1870, il est écœuré par la lâcheté de ses chefs « capitulaires » et s'évade pour rejoindre le combat.

Rossel se mêle très tôt à l'insurrection parisienne. Il a tenté d'organiser la lutte contre Versailles, de mettre un peu d'ordre dans l'armée de la Commune. N'y parvenant pas, il démissionne le 11 mai, il est aussitôt arrêté par la Commune.

Pris par les Versaillais peu après, il est fusillé le 28 novembre 1871.

8 semaines de contrôle ouvrier

LA Commune ce n'est pas un coup d'Etat, un renversement de cabinet. C'est le peuple de Paris qui entrevoit soudain la possibilité de son émancipation. Et au printemps 71 le peuple de Paris n'est pas libre abstraitement, il est physiquement, concrètement libre. Tout ce qui l'opprime, a disparu : le patron, le gendarme, l'Etat. La vie passée de contrainte, de tristesse et de misère est derrière soi.

Le peuple de Paris est vraiment le maître, maître des décisions de ceux qui le représentent à l'Hôtel de Ville, maître de ses propres conditions de vie et de travail...

Le contrôle des travailleurs sur les décisions du conseil de la Commune

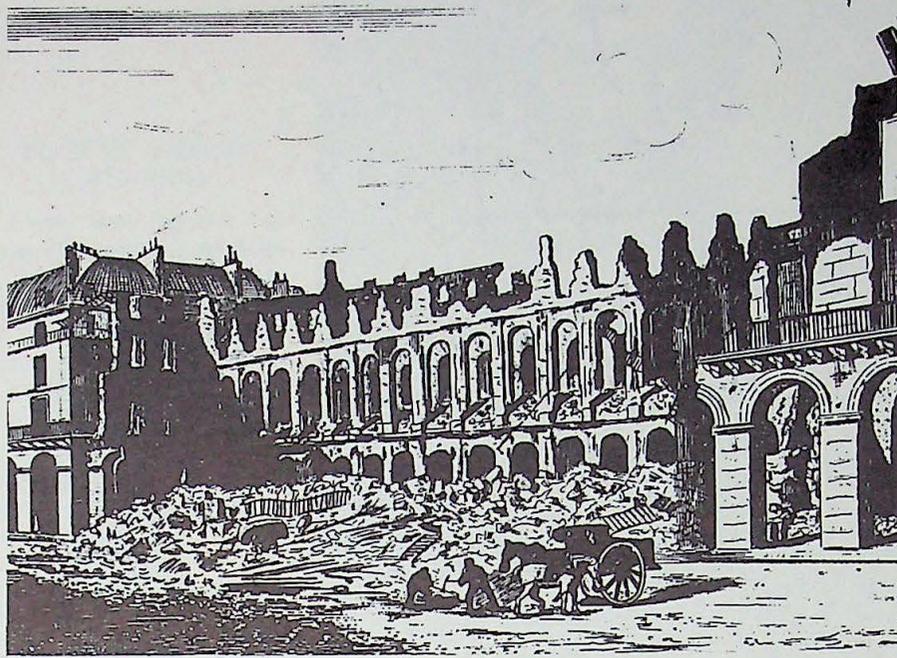
L'élection du 26 mars n'a pas été le dernier acte pour le peuple comme dans une comédie de démocratie formelle. Pendant la Commune, les masses populaires sont directement intervenues à deux niveaux : au niveau de l'élaboration des décisions et au niveau de l'application des décisions du conseil de la Commune ou de ses délégations.

Ainsi dès le 1^{er} avril la commission « Travail et échanges » invitait les sociétés ouvrières à donner leurs avis sur toute réforme à entreprendre. Le 5 avril la Commune consacrait le principe en créant une « Commission d'initiative ». Cette commission était installée au ministère des travaux publics et recevait toutes les suggestions chaque jour de midi à 16 heures. Le Journal Officiel de la Commune avait invité spécialement les sociétés ouvrières, les comités des vingt arrondissements à se mettre en rapport avec cette commission. L'invitation adressée aux comités des vingt arrondissements (Comités d'action des quartiers) montre que c'était à l'initiative du peuple dans son ensemble que l'on voulait recourir. Cette « commission d'initiative » était donc chargée de collecter et de rassembler toutes les idées de réforme en matière économique et sociale émises un peu partout dans les discussions

1871

1971

LES RUINES DE PARIS



dans la rue, dans les réunions de quartiers, dans les réunions de clubs le soir, dans les églises, etc.

Cette commission était en un mot chargée de recueillir l'initiative des masses. Les propositions étaient ensuite étudiées par la commission « Travail et échanges » présidée par Léo Frankel, secrétaire de l'Internationale pour l'Autriche et la Hongrie. Un rapport préparatoire était alors présenté au conseil de la Commune.

Il faut dire pourtant que tous les décrets ne furent pas préparés et étudiés de cette façon. Dans certains cas la commission « Travail et échanges » qui travaillait en étroite relation avec l'Internationale, présentait directement des projets de décret. Dans d'autres cas c'étaient les membres de la Commune, en même temps élus de leurs quartiers, qui proposaient directement des projets de décret.

Un incident survenu au mois de mai montre à quel point la vigilance populaire était importante et à quel point le conseil de la Commune devait compter avec le peuple. L'intendance avait passé des marchés pour l'habillement militaire avec les entreprises qui offraient les prix les plus bas. Or cette baisse des prix s'était répercutée en baisse des salaires. La réaction ne se fit pas attendre : elle fut très violente et dirigée autant contre la Commune qui avait passé ces marchés que contre les entreprises qui avaient baissé les salaires. Des délégués écrivirent dans leur rapport au conseil de la Commune : « Il nous est sensible d'être contraints à faire un rapport si peu en harmonie avec ce que devraient être les actes d'un gouvernement socialiste et nous constatons avec peine que les exploités qui offrent les plus bas prix sont encore privilégiés ».

Malgré la résistance du délégué aux Finances, F. Jourde, qui grai-

gnait une désorganisation des marchés publics, la Commune fit réviser le 15 mai les marchés conclus et fit voter qu'à l'avenir « les cahiers de charge comporteraient les prix minima du travail à la journée ou à la façon à accorder aux ouvriers et ouvrières chargés de ce travail ».

L'exemple montre suffisamment que les travailleurs n'avaient l'intention de se laisser dicter ni la loi d'un quelconque gouvernement de fonctionnaires, ni non plus la loi de la concurrence et de la rationalisation.

Du contrôle ouvrier à « l'expropriation des expropriateurs »

Avant d'analyser quel type de révolution fut introduite dans les rapports de production, il importe de donner un certain nombre de précisions indispensables. Tout d'abord s'il est exact qu'un certain nombre de grandes industries mécaniques s'étaient implantées dans la banlieue parisienne, la production était encore le fait de petites usines ou de petits ateliers d'artisans. Le recensement de 1866 donnait environ 730.000 ouvriers et 370.000 patrons de l'industrie et du commerce. La taille même des unités de production restreignait la portée de l'expérience. De plus on ne modifie pas radicalement les rapports de production en l'espace de deux mois dans une ville en état de siège avec une industrie en chômage presque total : les seules industries fonctionnant réellement furent les imprimeries, les industries métallurgiques pour l'armement et les industries textiles pour l'habillement militaire. Un certain nombre de mesures générales furent prises : la suppression des amendes, des retenues sur salaires, de l'obligation du serment, etc., mais dans l'ensemble, il y eut des expériences très diverses qui concernaient moins le contrôle des travailleurs sur les décisions patrona-

les que l'organisation par les travailleurs eux-mêmes de la production.

L'exemple de l'Imprimerie nationale

A l'Imprimerie nationale, tous les chefs de service, tous les agents de maîtrise et les employés avaient été rappelés par Versailles et avaient tous quitté leurs fonctions. La Commune envoya à l'Imprimerie un vieux révolutionnaire de 48, Debock, qui réorganisa tout avec l'aide des ouvriers eux-mêmes.

Non seulement l'Imprimerie, débarrassée de son encadrement de parasites, fonctionna normalement (et la Commune ne la laissa pas chômer), mais encore elle réussit à obtenir des résultats impressionnants. Les salaires ouvriers furent augmentés de 25 % tandis que les dépenses de fonctionnement étaient réduites de 30.000 F à 20.000 F par semaine.

L'exemple des ateliers du Louvre

Les ateliers du Louvre étaient destinés à la réparation et à la transformation des armes. Les ouvriers votèrent un règlement d'organisation des ateliers que la Commune fit publier au « Journal Officiel ».

Ce qui s'en dégage surtout c'est l'affirmation du pouvoir complet des travailleurs dans leurs ateliers. Si l'atelier est placé sous la direction d'un délégué près la Commune, celui-ci n'en sera pas moins nommé par les ouvriers ainsi que les chefs d'atelier et les chefs de banc. « Tous sont responsables de leurs actes et révocables dans la mesure où ils ont failli à leur devoir » (Art. 1 et 2).

Par ailleurs, un conseil est constitué. Ce conseil est composé du directeur, des chefs d'atelier et des chefs de banc d'une part, d'un délégué ouvrier par banc d'autre part. Les délégués ouvriers sont renouvelés tous les quinze jours. Ils peuvent convoquer une réunion extraordinaire du conseil, ils peuvent exiger que leur soient présentés tous les documents, ils présentent à la direction élue les observations de

leurs camarades, ils participent enfin à part entière aux décisions du conseil. Le conseil doit se réunir chaque jour à 17 h. 30. Il délibère sur les opérations du lendemain et sur toute proposition faite soit par la direction, soit par les délégués (Art. 6). Le conseil fixe également les conditions d'embauche, de débouché, la durée du travail et sa rémunération. Chaque semaine les délégués doivent afficher un rapport de chaque réunion dans les différents ateliers.

Ce règlement présentait un intérêt majeur d'un double point de vue.

L'obligatoire élection par les travailleurs de tout détenteur de pouvoir dans l'entreprise consacrait la destruction de l'entreprise de type capitaliste de même que l'élection des fonctionnaires par les travailleurs consacrait la destruction de l'Etat bourgeois. Cela interdisait tout retour à un ordre capitaliste, à des rapports de production de type capitaliste dans une économie de propriété collective ou nationale.

Par ailleurs, la rapidité du roulement des délégués ouvriers au conseil qui peut paraître un luxe de démocratie, nous paraît être en fait un point décisif. Il est la garantie que tous les travailleurs seront initiés et formés aux problèmes de direction dans l'entreprise. C'est aussi de cette façon que l'on lutte contre la division du travail capitaliste dans l'entreprise.

Mais tout cela n'était-il pas illusoire tant que ne serait pas réglée la question décisive de la propriété des moyens de production ?

Vers l'expropriation des expropriateurs

Contrairement à ce que l'on dit souvent chez ceux qui veulent réduire la Commune à un mouvement « démocratique » c'est peut-être dans cette voie que la Commune s'avança le plus rapidement et le plus décisivement. Le 17 avril le conseil de la Commune institua une commission d'enquête composée de délégués syndicaux de toutes les corporations ouvrières. Cette commission a pour but de dresser une statistique des ateliers abandonnés, d'étudier les conditions techniques de leur remise en exploitation par les ouvriers eux-mêmes et enfin d'étudier « les conditions de la cession définitive des ateliers aux sociétés ouvrières et la quotité de l'indemnité qu'auront à payer les sociétés aux patrons ».

Si on remarque que pendant la Commune la quasi-totalité de l'industrie parisienne était en chômage, que la quasi-totalité des ateliers étaient fermés et que bon nombre de patrons avaient rejoint dès avant le premier siège le flot des « francs-fileurs », on voit que ce décret était en fait un décret de socialisation à application extrêmement large.

C'est le grand décret socialiste de la Commune. Il est aussi caractéristique d'une grande volonté anti-centralisatrice ; la Commune n'interviendra pas : non seulement les ateliers ne deviendront pas nationaux et seront cédés aux associations ouvrières, mais encore la commission chargée d'étudier le problème sera elle-même organisée par les

ciétés ouvrières. Mais la commission du 17 avril n'avait pas terminé ses travaux que déjà tout redevenait utopie : l'armée de la bourgeoisie était dans Paris. Trop tard pourtant : les travailleurs avaient eu deux mois pour démontrer qu'ils pouvaient administrer une ville immense et que pour faire cela le patron, le fonctionnaire, le policier ne sont d'aucune utilité. Trop tard, pourtant, car les travailleurs avaient eu deux mois pour montrer que le prolétariat a la vocation historique de balayer la misère et de changer la vie.

J. RIVAUD.

Paris en fête

LA clémence du temps de ce printemps 71 incitait le Parisien, badaud par nature, et transporté par les événements, à vivre largement au dehors.

Depuis la première semaine de la révolution, jusqu'à la veille de la Semaine sanglante, les manifestations populaires se succèdent, où se trouvent mêlés membres du Comité central, de la Commune, soldats, enfants, travailleurs de toutes conditions... et badauds.

Le mardi 28 mars, c'est la proclamation du résultat des élections, devant l'Hôtel de Ville ; bataillon fédérés et population parisienne se trouvent mêlés. Des grappes humaines, partout, sur les toits, sur les réverbères, acclament la Commune au son des fifres et des tambours dans une forêt de drapeaux et de cocardes rouges. Comme l'a écrit C. Talès, cette foule fut souvent comparée à celle du 14 juillet 1790.

Toutes les occasions sont bonnes au Parisien pour manifester sa joie, sa solidarité, son enthousiasme : le 6 avril l'échafaud est brûlé en grande pompe.

On peut sourire aujourd'hui à l'énoncé de ce que fut cette manifestation du 29 avril au cours de laquelle les francs-maçons, étendards aux trois points au vent, partent de l'Hôtel de Ville, à 6.000, vers les remparts de l'ouest de Paris, proposer aux Versaillais la « bannière de la paix » et en cas de refus, s'engager à lutter pour la Commune. Louise Michel nous dit que « ce fut un

spectacle comme ceux des rêves, que ce défilé étrange ». Que dire aussi de cette immense fête populaire que fut la mise à bas de la colonne Vendôme le 16 mai... La Commune voit ses jours comptés, mais il faut abattre le symbole du militarisme et du despotisme qu'est la colonne napoléonienne.

Des milliers de Parisiens, assistent à cette démolition qui demande des heures, comme le dit un troubadour anonyme qui en fit une chanson de 21 couplets : « Et voilà comme en tirant on abat tous les tyrans. »

Lissagaray nous décrit Paris la veille de sa mort. Jusqu'aux premiers assauts des Versaillais dans l'enceinte de la ville, la vie continue. Les journaux s'aboyent, les caricatures de Daumier sont affichées dans les kiosques, « la place de la Bastille est joyeuse, animée par la foire au pain d'épice ; Paris ne veut rien céder au canon ».

A 500 mètres de là, des catafalques emmènent au Père-Lachaise des soldats tués au combat.

Dans les églises, tapissées de cocardes rouges, les « meetings » se succèdent.

Le soir les théâtres mis à la disposition du peuple de Paris, jouent à salle comble.

Paris est en fête, Paris ne veut pas mourir, mais dans ces derniers jours de mai il y a comme une odeur de mort qui donne à cette fête comme un relent de tristesse et de dignité.

Jean VERGER.

Elle n'est pas morte

(E. Pottier)

— I —

On l'a tuée à coups de chass'pot,
A coups de mitrailleuse,
Et roulée avec son drapeau
Dans la terre argileuse.
Et la tourbe des bourreaux gras
Se croyait la plus forte,
Tout ça n'empêch' pas, Nicolas } bis
Qu'la Commune n'est pas morte !

— II —

On a bien fusillé Varlin,
Flourens, Duval, Millières,
Ferré, Rigaux, Tony, Moilin.
Gavé le cimetière.
On croyait lui couper les bras
Et lui vider l'aorte
Tout ça n'empêch' pas, Nicolas } bis
Qu'la Commune n'est pas morte !

— III —

Comme faucheurs rasant un pré
Comme on abat les pommes,
Les Versaillais ont massacré
Pour le moins cent mille hommes.
Et les cent mille assassinats
Voyez c'que ça rapporte.
Tout ça n'empêch' pas, Nicolas } bis
Qu'la Commune n'est pas morte !

— IV —

Ils ont fait acte de bandits
Comptant sur le silence,
Ach'vé les blessés dans leurs lits,
Dans leurs lits d'ambulance.
Et le sang, inondant les draps,
Ruisselait sous la porte.
Tout ça n'empêch' pas, Nicolas } bis
Qu'la Commune n'est pas morte !

— V —

Les journalistes policiers,
Marchands de calomnies,
Ont répandu sur nos charniers
Leurs flots d'ignominies,
Les Maxim' Ducamp, les Dumas
Ont vomi leur eau-forte,
Tout ça n'empêch' pas, Nicolas } bis
Qu'la Commune n'est pas morte !

— VI —

Bref, tout ça prouve aux combattants
Qu'Marianne a la peau brune,
Du chien dans l'ventre, et qu'il est temps
D'crier : « Vive la Commune » !
Et ça prouve à tous les Judas
Qu'si ça marche de la sorte,
Ils sentiront dans peu, Nom de Dieu ! } bis
Qu'la Commune n'est pas morte.



La Commune et l'enseignement

« Préparer une génération forte pouvant utiliser virilement les résultats de la Révolution. »

Chaque jour, la Commune de Paris devait lutter pour son existence : avec peu de moyens financiers, alors qu'elle devait lutter contre les Versaillais, que se posait à elle de multiples problèmes qu'elle devait résoudre sur le champ, elle réussit néanmoins une œuvre considérable dans le domaine de l'enseignement. Un enseignement jusque là régi par la loi Falloux de 1850, favorisant l'école privée, celles des congrégations religieuses réservée aux enfants de la bourgeoisie, et transmettant au mieux son idéologie. Le programme de la Commune peut apparaître vague, mais ses axes étaient clairs : c'était appliquer les principes définis par l'Internationale en 1868, rendre l'instruction primaire laïque et professionnelle, mettre à la disposition du peuple les richesses scientifiques réservées jusque là aux riches. Et aussi lutter contre l'inégalité des sexes, en développant les écoles de filles jusque là si rares.

Le travail de la commission de l'enseignement, présidée par Edouard Vaillant, fut des plus importants : et pourtant la Commune ne put s'occuper que sept semaines de l'enseignement. Les principes : laïcité-obligation-gratuité, on les trouve exposés dans la charte de « l'Éducation Nouvelle » qui préconise que l'école doit être « l'apprentissage de la vie privée, de la vie professionnelle et de la vie politique et sociale. »

La lutte pour la laïcité

Éliminer tout ce qui représente l'ordre ancien tout d'abord : c'est-à-dire, avant toutes choses, lutter contre l'enseignement des curés. Pas par anticléricalisme superficiel, comme on a voulu souvent le faire croire, mais parce que les communards prirent conscience que l'enseignement que prodiguaient les congrégations religieuses, soumission, ordre, discipline, était le meilleur garant de l'ordre ancien qu'ils détruisaient. Ainsi un manifeste du 17^e arrondissement (signé Rama et Benoît Malon) déclare : « Dans tous les temps, et dans tous les pays, on a abusé, même de la meilleure foi du monde, de l'ignorance et de l'innocence de l'enfant pour lui inoculer par l'exemple, par la contrainte et par l'habitude des préventions, des sentiments d'injustice et de haine qui aboutissent à des désordres sociaux et à des guerres. » Cela est très naïf : il n'empêche que c'est une première prise de conscience de l'aspect de classe de

l'école, même si elle est confuse. De même que cette « colère » du « Père Duchêne » qui demandait aux membres de la Commune de ne plus permettre aux « jean-foutres de calotins... qu'ils se foutent des enfants du peuple en leur collant dans la tête un tas de sales idées qui font des esclaves au lieu de faire des hommes, et développent l'humilité au lieu d'exalter la dignité. »

Cette lutte ne se fera pas sans mal ni sans résistance, mais elle se fera et aboutira en grande partie.

L'école idéale : un terrain neutre

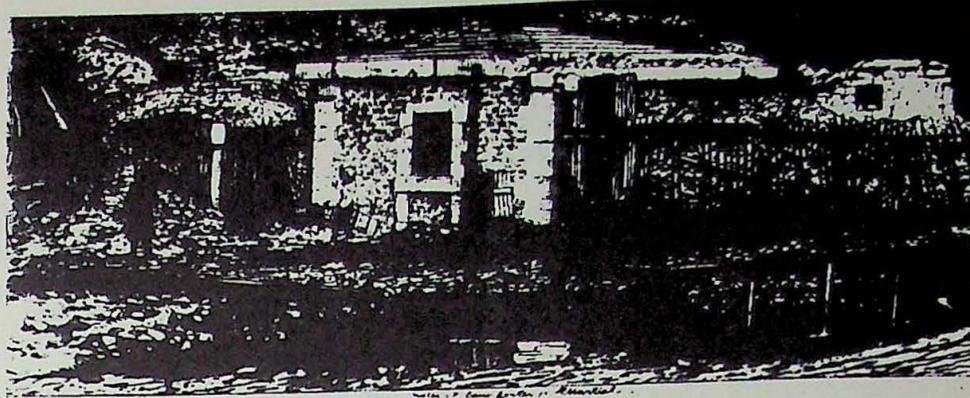
A partir de cette analyse de l'enseignement religieux, la Commune allait définir ce que, selon elle, devait être l'école, celle de tous : l'appel aux familles du 4^e arrondissement est là-dessus très significatif :

« L'école est un terrain neutre sur lequel tous ceux qui aspirent à la science doivent se rencontrer et se donner la main. C'est surtout dans l'école qu'il faut apprendre à l'enfant que toute conception doit subir l'examen de la raison et de la science. » Ce thème de la neutralité de l'école sera constant dans les préoccupations de la Commune, et il sera toujours posé dans des termes aussi généraux et idéalistes (il ne faut pas retomber dans le travers de la surestimation de la conscience des communards, venus d'horizons différents, mais bien plutôt constater ce que ces idées avaient de neuf à l'époque où elles avaient été émises), tombant même dans la caricature, dans le manifeste du 17^e arrondissement : « Il doit être enseigné et pratiqué seulement ce qui n'est contesté par personne, ce qui concourt le plus à l'union, ainsi qu'à la pacification des sentiments et des intelligences. »

L'école des travailleurs

Mais cette école, il ne lui suffit pas d'être gratuite et laïque. L'école de la révolution doit être, elle aussi, révolutionnaire, dans son contenu, dans ses méthodes. C'est là l'aspect fondamental de la Commune, d'avoir compris que l'enseignement pour le peuple ne pouvait être que radicalement différent de l'école bourgeoise, en concrétisant les idées de la tradition socialiste. Ainsi, ces idées qui circulaient un peu partout, furent-elles exprimées dans le « Cri du Peuple », le journal de Vallès : « Il est nécessaire que l'enfant passe insensiblement de l'école à l'atelier, devienne en même temps capable de gagner sa vie et apte au travail intellectuel, il faut que chaque ouvrier, chaque homme occupé à un travail physique, puisse écrire un livre, avec sentiment et talent, sans quitter son établi. »

Une nouvelle école, donc une nouvelle pédagogie : là aussi la Commune inventa, là encore les idées jaillirent : on voulait des écoles où on n'emploierait que la « méthode expérimentale ou scientifique, celle qui part toujours de l'observation des faits, quelle qu'en soit la nature, physiques, moraux, intellectuels ». La



LA PORTE DE NEUILLY

délégation à l'enseignement s'occupait d'ailleurs de la fondation d'une école modèle pour l'inauguration de la méthode expérimentale quand vint la chute de la Commune !

Une nouvelle école où il fasse bon aller, où l'on ne s'ennuie pas, telle la veut Eugène Pottier, dans ce couplet tout teinté de tradition fouriériste :

« L'école professionnelle
D'aspect bienveillant familial
C'est dans la sphère maternelle
Le clan uni à l'atelier
Atelier sain, classe riante
Où les facultés vont s'ouvrir
Venez à l'école attrayante
Vocations de l'avenir. »

Une nouvelle école enfin, qui ne laisse pas à part les filles ; cette préoccupation fut, elle aussi, constante. La Commune lutte pour le développement des écoles de filles, combattant ainsi l'inégalité des sexes façonnée par la bourgeoisie : l'organisation en fut confiée à une sous-commission composée uniquement de femmes.

L'enseignement professionnel

La charte du 2^e arrondissement est fort claire sur ce problème. Et l'on projeta la création, tant pour les filles, que pour les garçons, d'écoles professionnelles. La première s'ouvrit le 22 mai, rue Lhomond : enseignement nouveau, pédagogie nouvelle, une école radicalement différente. Les maîtres d'apprentissage ? Les ouvriers âgés de plus de 40 ans. Et pour les autres enseignements, un appel était lancé aux professeurs de sciences, dessin, histoire, langues vivantes désirant « prêter leur concours pour cet enseignement nouveau ».

L'éducation commence le jour même de la naissance

A l'heure où le pouvoir bourgeois de 1871 attaque les crèches (quand elles existent !) et les maternelles, l'apport de la Commune sur l'éducation de la première enfance prend une grande importance. Le texte qui suit, rédigé par la société des Amis de l'Enseignement, et repris par le « Journal Officiel » des 15 et 16 mai 1871 le montre : il faut, dès la naissance, « déterminer le mode et la somme d'éducation applicables à l'enfance au berceau ».

« Dans la société actuelle et dans les villes, l'enfant nouveau-né est abandonné à des soins mercenaires : par les femmes riches, sous prétexte

de santé de la mère, le plus souvent par coquetterie ; par les femmes commerçantes, parce que le coût des mois de nourrice est inférieur au bénéfice acquis par le travail de la femme, par les femmes ouvrières, par impossibilité de mener de front un labeur incessant et les soins continus nécessités par l'enfant en bas âge. » Et tant que la « cure radicale » qu'est la Révolution n'a pas donné à la société de « nouvelles bases politiques et sociales », la société demande la création de crèches avec salles de jeux, des gardiennes jeunes et gaies.

La leçon de la Commune

Certes, souvent l'œuvre scolaire de la Commune est restée à l'état de projet. Comment aurait-il pu en être autrement ?

Et pourtant, derrière les proclamations souvent vagues, pompeuses ou naïves, au delà de l'instauration immédiate de l'école laïque, gratuite et obligatoire, que d'enseignement pour les militants révolutionnaires. Détruire l'école au service de la bourgeoisie, construire l'école des travailleurs. Lier dans l'école nouvelle les activités manuelles et intellectuelles. Remplacer la seule transmission du savoir par les maîtres par des méthodes nouvelles, permettant l'épanouissement de l'enfant. Benoît Malon, ouvrier teinturier communard concluait ainsi son ouvrage « la troisième défaite du prolétariat français » en octobre 1871, montrant le rôle essentiel que joue l'école dans le maintien de la domination de la bourgeoisie :

« ... Tant que l'instruction sera le privilège de ceux que le hasard ou l'adresse de leurs parents a fait naître riches, »

Tant que l'égalité du point de départ, c'est-à-dire l'instruction, l'apprentissage nécessaire et la possession de l'instrument de travail ne seront pas assurés à tous, nous n'aurons rien fait !

L'Etat aura beau s'appeler République au lieu de Monarchie, ceux qui portent tout le poids des souffrances du travail et des privations, le maudiront avec raison. »

Christian BERGER.

Ouvrage de base utilisé pour cet article : Maurice Dommanget — *L'enseignement, l'enfance et la culture sous la Commune* — Editions-Librairie de l'Etoile - 1964.

Les pétroleuses à l'action

On peut parler des femmes dans la Commune dans la mesure où ceux qui l'ont vécue, ont souligné leur contribution, comme un phénomène nouveau et remarquable.

Leur entrée dans le mouvement de la Commune se fit sur des bases beaucoup plus claires que la « traditionnelle bonté féminine » : elles furent pour la Commune, c'est-à-dire pour la patrie, et contre les liquidateurs, pour le peuple, pour les travailleurs, et contre les riches et les bourgeois.

Gérer et organiser

La Commune devait se gérer, survivre à un siège, nourrir des orphelins. Paris avait été déserté par les bourgeois ; les ouvrières restaient en nombre. On comptait 62.500 femmes sur les 114.000 salariées, durant la Commune. Elles se réorganisèrent d'abord dans la distribution du travail et de ses revenus.

Il fallait trouver de l'argent, pour les veuves et les orphelins : les femmes qu'étaient aux concerts des Tuileries, où l'on voyait pour la première fois « d'honnêtes » femmes assises dans les jardins. Elles quêtèrent aussi dans les églises des beaux quartiers.

Elles organisèrent des ambulances — tâche menacée de mort, puisque Thiers avait ordonné de tirer sur les ambulances.

« Les armées de la Commune aussi comptèrent des femmes cantinières, ambulancières, soldats, elles sont avec les autres. »

Quelques-unes seulement ont été connues : Lachaise, la cantinière du 66, Victorine Rouchy, des turcos de la Commune, la cantinière des enfants perdus, les ambulancières de la Commune : Mariani, Danguet, Fernandez, Malvina Poulain, Cartier.

Les femmes des comités de vigilance : Poirier, Excoffons, Blin.

Celles de la Corderie et des écoles, Lemel, Dmitrieff, Leloup.

Celles qui organisaient l'instruction en attendant la lutte de Paris où elles furent héroïques : Mmes André Léo, Jaclon, Périer, Reclus, Sapia.

« Toutes peuvent compter avec l'armée de la Commune, et elles aussi sont légion. » (Louise Michel.)

Outre l'enseignement, les cantines, les ambulances, les femmes s'organisent en comités de vigilance : « A notre ambulance de l'Elysée Montmartre, le comité de vigilance des femmes envoyait des députations aux enterrements, s'occupait des veuves, des mères, des enfants de ceux qui mouraient pour la liberté ; il resta sur la brèche jusqu'à la fin. » (Béatrix Excoffons.)

Barricades

Quand la survie de la Commune tint à la bataille de rues, et aux barricades, les femmes ne se suffirent

pas du rôle d'« intendantes », mais combattirent. Dès le début elles ont montré un grand courage physique : à Narbonne elles désarment les soldats ; quand les barricades se lèvent de nouveau le 3 avril à Paris, elles veulent partir en avant à Versailles, et tandis que la mobilisation militaire s'intensifie, 300 femmes, drapeau rouge en tête, remontent les Champs-Élysées.

Ce furent les femmes qui commencèrent à renverser des meubles à Narbonne, pour édifier des barricades. A Paris, le 22, place Blanche, « il y a une barricade parfaitement construite et défendue par un bataillon de femmes, cent vingt environ. Au moment où j'arrive, une jeune fille en bonnet phrygien sur l'oreille, le chassepot à la main, la cartouchière aux reins : Halte-là, citoyen, on ne passe pas ! » (*Le salut public*), et Lissagaray d'ajouter : « le mardi soir, à la barricade du square Saint-Jacques et du boulevard Sébastopol, plusieurs dames du quartier de la Halle travaillèrent longtemps à remplir des sacs et des paniers d'osier » (...) « Après une assez longue lutte, les fédérés abandonnent la barricade du Conservatoire, laissant une mitrailleuse chargée. Une femme aussi reste, et quand les soldats sont à portée, décharge la mitraille » (...) « Il semble que la barricade du Château-d'Eau fascine ; une jeune fille de 19 ans, Marie M..., habillée en fusilier-marin, rose et charmante, aux cheveux noirs bouclés, s'y bat tout un jour. Une balle au front tue son rêve. »

Dans les derniers instants de la Commune, des femmes exaspérées firent feu sur les Versaillais, exhortant leurs compagnons : « Montrez à ces misérables que vous savez mourir debout. »

La légende des pétroleuses

La légende des pétroleuses était née. Les pétroleuses, ces « femmes hideuses qui fouillaient à coup de couteau la poitrine d'officiers agonisants » (*Patrie*), « femelles d'insurgés », « vitrioleuses » ont fait peur à la bourgeoisie, qui se devait d'en faire une catégorie inhumaine, « les femelles ressemblent à des femmes quand elles sont mortes » (Dumas fils), pour mieux excuser ses crimes.

« En voyant passer les convois de femmes insurgées, on se sent, malgré soi, pris d'une sorte de pitié. Qu'on se rassure en pensant que toutes les maisons de tolérance de la capitale ont été ouvertes par les gardes nationaux qui les protégeaient et que la plupart de ces dames étaient des locataires de ces établissements » (*Le Figaro*).

Or, les Communards furent très stricts sur le chapitre de la licence. On était sévère avec les « filles », mais quand quelques-unes rejoignirent les rangs des combattants, elles furent intégrées.

Il ne s'agissait pas de puritanisme mais de lutte contre les institutions bourgeoises. Le 5 avril, le Comité central de la Garde nationale déclarait : « Travailleurs, ne vous y trompez pas ; c'est la grande lutte, c'est le parasitisme et le travail, l'explo-

tation et la production qui sont aux prises. (...) Si vous ne voulez plus que vos filles, que vous ne pouvez élever et surveiller, soient des instruments de plaisir aux bras de l'aristocratie ; si vous ne voulez plus que la débauche et la misère poussent les hommes dans la police et les femmes dans la prostitution... »

Quand, le 14 mars 72, la loi qui visait l'Internationale fut promulguée, la bourgeoisie y menaçait toute association qui aurait entre autres pour but de provoquer l'abolition du droit de la famille. Alors que dans les projets de la Commune, Vésinier à la justice proposait la légitimité des enfants reconnus, les non reconnus étant légitimés par la Commune, et l'institution du mariage libre par consentement mutuel, à seize ans pour la femme, dix-huit pour l'homme.

Lutter en tant que femmes

Les femmes de la Commune furent des prolétaires et des intellectuelles ralliées à la cause du peuple. Elles refusèrent dans la pratique le rôle que leur attribuait la bourgeoisie : bêtes bêlantes de travail et de plaisir.

Le noyau politisé se regroupa au sein de l'Union des femmes, à laquelle participèrent des membres de l'Internationale, telle Elisabeth Dmitrieff, amie de Marx, et les femmes qui ont marqué la Commune, telle Louise Michel.

Un manifeste que publia l'Union des femmes exprime ses objectifs :

« Au nom de la révolution sociale que nous acclamons, au nom de la revendication des droits du travail, de l'égalité et de la justice, l'Union des femmes pour la défense de Paris et les soins aux blessés proteste de toutes ses forces contre l'indigne proclamation aux citoyennes, affichée avant-hier et émanant d'un groupe de réactionnaires.

Ladite proclamation porte que les femmes de Paris en appellent à la générosité de Versailles et demandent la paix à tout prix.

Non, ce n'est pas la paix, mais bien la guerre à outrance que les travailleuses de Paris viennent réclamer.

Aujourd'hui une conciliation serait une trahison. Ce serait renier toutes les aspirations ouvrières acclamant la rénovation sociale absolue, l'anéantissement de tous les rapports juridiques et sociaux existant actuellement, la suppression de tous les privilèges, de toutes les exploitations, la substitution du règne du travail à celui du capital, en un mot, l'affranchissement du travailleur par lui-même !

Six mois de souffrances et de trahison pendant le siège, six semaines de luttes gigantesques contre les exploités coalisés, les flots de sang versés pour la cause de la liberté, sont nos titres de gloire et de vengeance !

La lutte actuelle ne peut avoir pour issue que le triomphe de la cause populaire... Paris ne reculera pas car il porte le drapeau de l'avenir. L'heure suprême a sonné ! Place aux travailleurs ! Arrière leurs bourreaux ! Des actes ! De l'énergie !

L'arbre de la liberté croît, arrosé par le sang de ses ennemis !...

Toutes unies et résolues, grandes et éclairées par les souffrances que les crises sociales entraînent à leur suite, profondément convaincues que la Commune, représentant les principes internationaux et révolutionnaires des peuples, porte en elle les germes de la révolution sociale, les femmes de Paris prouveront à la France et au monde qu'elles aussi sauront, au moment du danger suprême, aux barricades, sur les remparts de Paris, si la réaction forçait les portes, donner, comme leurs frères, leur sang et leur vie pour la défense et le triomphe de la Commune, c'est-à-dire du peuple ! Alors victorieux, à même de s'unir et de s'entendre sur leurs intérêts communs, travailleurs et travailleuses, tous solidaires par un dernier effort... (Cette dernière phrase est restée inachevée) Vive la République universelle ! Vive la Commune ! »

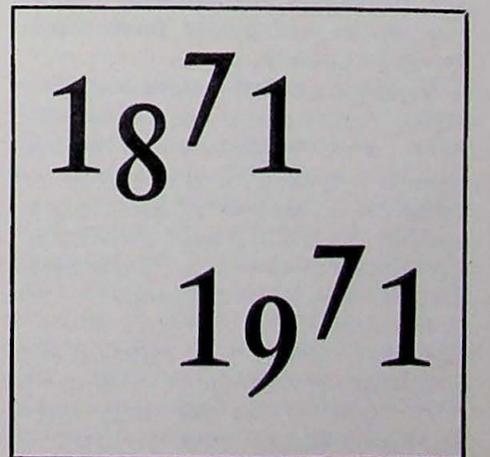
Cependant les femmes se manifestèrent peu dans les batailles politiques de la Commune.

C'est que la lutte contre la bourgeoisie n'est pas l'alignement sur les hommes. Certes les femmes s'enorgueillirent d'être des mères et des épouses, de représenter la tendresse et les soins, et c'est souvent en tant que mère ou épouse qu'elles se sont mobilisées : épouses d'hommes qui se battaient pour la liberté, mères d'enfants que la bourgeoisie ne leur permettait pas de nourrir.

Le rôle des femmes s'est défini en fonction de l'ennemi à abattre, car l'ennemi de la Commune était immédiatement et physiquement présent : en tant que femmes, elles étaient exploitées, elles devaient réaliser leur nouveau rôle dans la lutte contre la bourgeoisie : mères, épouses et combattantes. Elles n'eurent pas à se référer aux hommes parce qu'elles parlaient de leur propre exploitation, qu'elles en parlaient mieux que les hommes et connaissaient elles-mêmes les moyens immédiats pour la combattre.

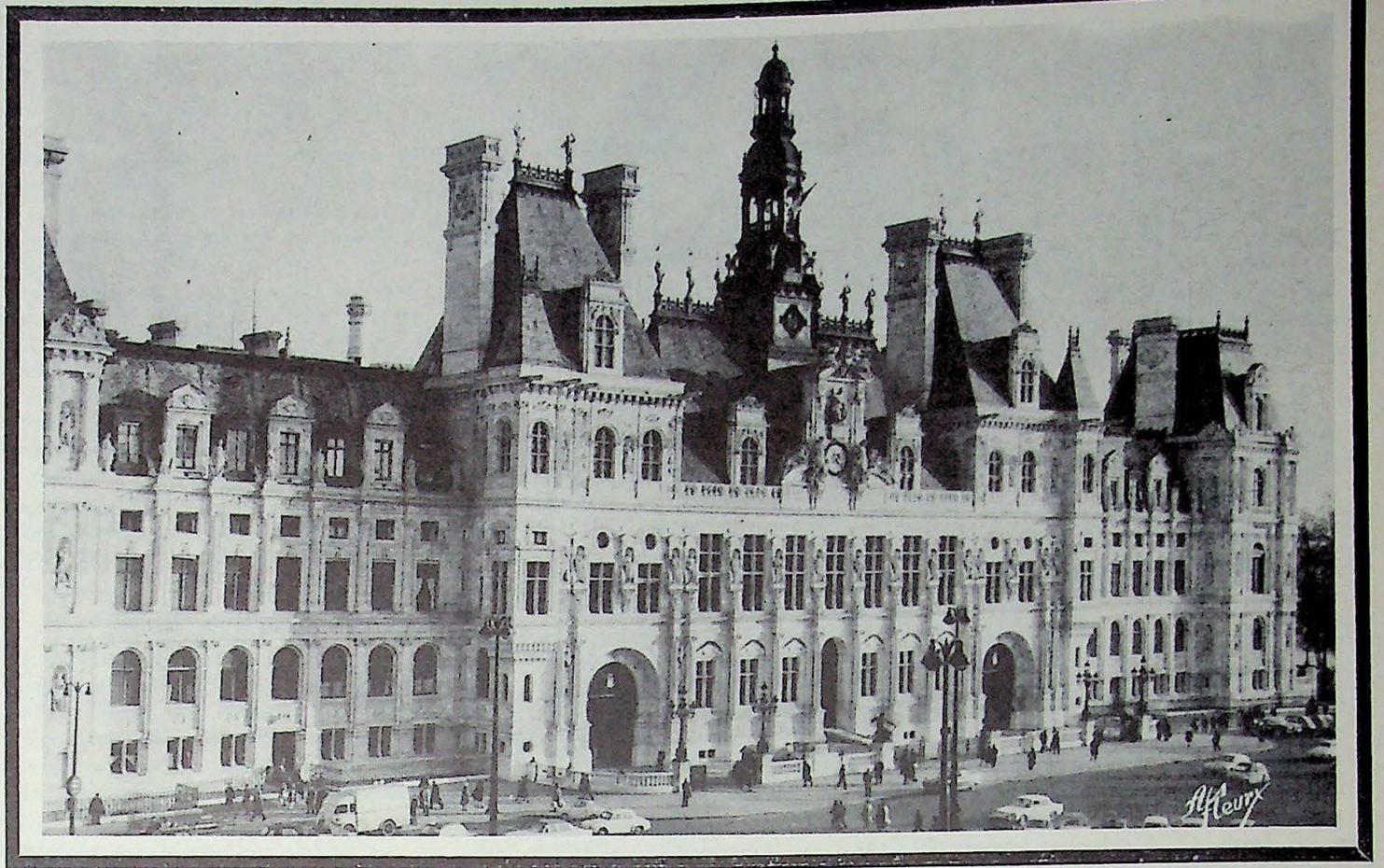
Aucune femme n'a été membre d'un des organes de direction : ni de la Commune, ni du Comité central, ni du Comité de salut public ; faut-il l'expliquer par la déclaration de Louise Michel, qui aurait été partagée : « Nous ne sommes pas meilleures que les hommes, mais le pouvoir ne nous a pas corrompues. » Alors que la Commune est morte aussi de manque de décisions politiques, il n'a pas suffi que les femmes aient su donner leur vie sans troc, ni restrictions.

M. DESCOLONGES.



18⁷¹19⁷¹

La presse et la Commune



« L'Action », le « Bonnet Rouge », le « Cri du Peuple », le « Drapeau Rouge », la « Justice », « Paris Libre », la « Tribune du Peuple »...

Ce ne sont là que quelques titres pris au hasard, quelques-uns des nombreux journaux qui parurent à Paris entre mars et mai 1871. Beaucoup sont aujourd'hui oubliés. Certains ont été une source précieuse d'information, mais pour la plupart, quelle que soit leur orientation politique, favorable ou hostile à la Commune, ils affirmaient remplir un double rôle : diffuser le plus massivement possible une idéologie — ceci à quelques exceptions près, l'« apolitisme » prétendu étant déjà une tentative pour rallier le plus grand nombre — surtout, donner des informations sur les décisions prises par la Commune, puis sur l'état des forces militaires, et la situation générale dans la Capitale.

Les conditions de la Presse sous la Commune

La presse avait connu, sous l'Empire, une longue période de sommeil. Les journaux d'opposition avaient rapidement été réduits au silence, et ce n'est qu'en 1869 que le régime de la presse est assoupli, par la suppression de l'autorisation préalable pour la parution d'un journal, et l'abolition de « l'avertissement » du préfet aux directeurs des journaux dont le ton ou les articles de fond déplaisaient au pouvoir.

Dans ces conditions, certains journaux d'opposition, même républicains, peuvent paraître. Citons le « Réveil », de Delescluzes, ou « La Lanterne », de Rochefort.

Avec la chute de l'Empire, le 4 septembre, le nombre des journaux républicains ne cesse de croître. Mais à Paris, entre septembre et mars, la situation reste très trouble. Le gouvernement provisoire éprouve des difficultés militaires, l'agitation sociale se développe ; les dernières batailles du siège se soldent par des échecs et

Trochu est remplacé par Vinoy à la tête de l'armée de Paris.

Celui-ci, prenant prétexte des dernières manifestations populaires, fait paraître, au sujet de la presse, le décret suivant, le 11 mars 1871 :

« Le général en chef de l'armée de Paris, exerçant pendant l'état de siège... les pouvoirs nécessaires au maintien de l'ordre et de la police...

« Attendu qu'il n'y a pas de gouvernement possible lorsque, chaque jour, impunément, des feuilles publiques répandues à profusion prêchent la sédition et la désobéissance aux lois...

Arrête :

Article premier. — La publication des journaux : « Le Vengeur », « Le Cri du Peuple », « Le Mot d'ordre », « Le Père Duchêne », « La Caricature », « La Bouche de Fer » est et demeure suspendue.

Art. 2. — La publication de tout nouveau journal ou écrit périodique traitant de matière politique ou d'économie sociale, est interdite jusqu'à la levée de l'état de siège par l'Assemblée nationale.

Art. 3. — Le préfet de police est chargé de l'exécution du présent arrêté. »

Le général en chef
de l'Armée de Paris,
VINOY.

Remarquons que c'est ce même général qui sera chargé quelques jours plus tard, de reprendre, par la force, les canons dans les quartiers populaires.

Cette provocante atteinte à la liberté de presse suscite de vives réactions dans beaucoup de milieux. Elle est peut-être l'une des causes de l'insurrection du 18 mars.

Après la proclamation de la Commune, et dès les premiers jours de la Révolution, le comité central de la Garde nationale prend des mesures qui vont à l'encontre de celles de Vinoy :

« A la presse,

Les autorités républicaines de la Garde nationale veulent faire respecter la liberté de la presse, ainsi que toutes les autres ; elles espèrent que tous les journaux comprendront que le premier de leurs devoirs est le respect dû à la République, à la vérité, à la justice et au droit, qui sont placés sous la sauvegarde de tous. »

C'est un appel à la bonne volonté générale, moyennant quoi tous les journaux ont le droit de paraître.

C'est ce qui explique le foisonnement des journaux pendant toute la durée de la Commune : journaux de toutes tendances, certaines hostiles — violemment — à la Commune, d'autre la défendant farouchement. On ne peut comprendre cette éclosion de journaux — souvent éphémères, certains n'eurent qu'un numéro — sans se rapporter au milieu exalté, enfiévré, dans lequel ils paraissaient. Les rédacteurs, emportés dans cette atmosphère de fête qui est le propre des révolutions, étaient de bonne foi, et ce qui pourrait passer aujourd'hui pour des fanfaronnades, représentait pour eux, dans le moment précis, des mesures nécessaires.

La plupart des feuilles publiques approuvèrent le 18 mars : cette quasi-unanimité indique bien la générale surexcitation de l'esprit parisien.

Mais la fête ne dure qu'un temps, et la Commune en danger et en lutte, prend des mesures qui frappent les journaux d'opposition. Certains disparaissent fort tard dans le courant du mois de mai. D'autres reparaissent aussitôt, sous un autre titre, mais avec les mêmes rédacteurs, et sont frappés à leur tour quelques jours plus tard. Enfin, les journaux de la Commune disparaissent presque tous vers le 20 mai, supprimés soit par décret de la Commune, soit par l'arrivée des troupes versaillaises dans la capitale. Certains — qui s'opposaient à la Commune — auront le droit de reparaître dès le mois de juin.

Les principaux journaux et leur contenu

Parmi les journaux hostiles à la Commune, il faut citer les grands quotidiens comme « Le Figaro », dont la teinte politique actuelle trouve ses racines dans une longue tradition réactionnaire, et « Le Gaulois ». Ces journaux sont supprimés dès le 23 mars, au regret de journalistes comme Vallès, Rochefort ou Félix Pyat, partisans d'une liberté de presse « absolue et illimitée ». « La liberté est sans rivage » écrit Jules Vallès.

Nous n'envisageons pas ici le cas des journaux de province qui se trouvent dans une situation tout à fait différente. Beaucoup condamnèrent la Commune. Certains journaux ont eu deux éditions, une pour Paris, une pour la province. La tendance politique de chacune des éditions allait à l'encontre de l'autre.

Cependant, il ne faut pas en conclure que tous les journaux hostiles à la Commune disparaissent, loin de là. Comme nous l'avons déjà dit, certains sont publiés pendant une période assez longue, sous des titres différents, défiant ainsi les interdictions successives qui les frappent.

Ainsi, le « Bien Public », qui commence le 5 mars 1871, est supprimé le 21 avril, reparaît le 28 avril sous le titre « La Paix », journal qui disparaît le 1^{er} mai pour faire place à un nouveau : « Le Républicain ».

Le journal était toujours le même, on ne supprimait que le titre.

Autre exemple : « La Constitution », journal orléaniste, n'est que la continuation du « Régime Constitutionnel » supprimé par la Commune. Dès le premier numéro, paru le 18 mai, ce journal fut d'une telle violence contre la Commune qu'on eût dit que les Versaillais étaient entrés dans Paris. Qu'on en juge.

« La Commune s'affaisse sous le poids de ses décrets stupides, de ses lois injustes, des atteintes portées cha-

que jour à tous les droits et à toutes les libertés.

« Elle s'en ira en lambeaux, déchirée par la colère populaire, chassée par le fouet du mépris public. »

Plus intéressante est l'analyse des journaux favorables à la Commune. Ils furent si nombreux qu'on ne peut tous les citer, il faut choisir ceux qui ont eu le plus de numéros et ceux dont le retentissement fut tel qu'il est parvenu jusqu'à nous.

Il est intéressant de constater la parution de feuilles à audience restreinte, mais qui se caractérisent par la diffusion d'un programme précis. Ce sont des organes politiques qui ont eu un tirage limité. Ainsi « La Révolution » est le journal des sections des gares d'Ivry et de Bercy réunies de l'Association internationale des travailleurs. Il diffuse le programme de l'Internationale, et est le témoin de la vie militante de ces sections.

D'autres journaux ont paru pendant toute la durée de la Commune, à quelques jours près. Un journal au titre évocateur, « La Commune », naît dès le 20 mars. Son premier numéro est consacré à une description enthousiaste de la fête accompagnant la célébration de la Commune :

« C'est en de semblables jours — trop rares hélas ! — qu'on peut me-

sur, ô peuple ! et ta grandeur et ta force. Reste sur ton piédestal, souverain magnifique, antique sacrifié d'une inique organisation sociale. Voici ton jour venu, les destinées vont changer, tu vas avoir ta place au soleil de la vie, et désormais, il n'y aura plus rien au-dessus du citoyen qui demandera à son travail de chaque jour le pain de sa femme et de ses enfants.

Vive la Commune !
Vive la République. »

Mais cet enthousiasme ne durc pas, et le journal, tout en s'opposant à Versailles, critique de plus en plus la politique du gouvernement de la Commune. Comme le dit Lissagaray : « La Commune est le journal doctrinaire... où Georges Duchêne secoue les vieux et les jeunes de l'Hôtel de Ville avec une sévérité qui exigerait un autre caractère. »

Rochefort, dans le « Mort d'Ordre », n'est pas non plus un inconditionnel. Certes, il est favorable à la Commune, mais il ne se gêne pas pour critiquer ouvertement les actes qui lui déplaisent.

Le journal de plus connu, encore aujourd'hui, est sans nul doute le « Cri du Peuple » de Jules Vallès. Né dès le 22 février 1871, suspendu par le décret de Vinoy, il ressuscite le 21

Le tombeau des fusillés

Ornant, largement la muraille,
Vingt drapeaux rouges assemblés
Cachent les trous de la mitraille
Dont les vaincus furent criblés.
Bien plus belle que la sculpture
Des tombes que bâtit l'orgueil,
L'herbe couvre la sépulture
Des morts enterrés sans cercueil.

Ce gazon que le soleil dore,
Quand mai sort des bois réveillés,
Ce mur que l'Histoire décore,
Qui saigne encore,
C'est le tombeau des fusillés. (bis).

Autour de ce tombeau sans bronze,
Le prolétaire, au nez des lois,
Des héros de soixante et onze
Ecoute chanter les exploits.
Est-ce la tempête ou la houle
Montant à l'assaut d'un écueil ?
C'est la grande voix de la foule
Consolant les morts sans cercueil :

Ecoute, bon bourgeois qui tremble :
Pleurant ceux qu'on croit oublier,
Le peuple, tout entier s'assemble
Et vient ensemble
Près du tombeau des fusillés. (bis).

Loups de la semaine sanglante,
Sachez-le l'agneau se souvient.
Du peuple, la justice est lente,
Elle est lente, mais elle vient !
Le fils fera comme le père ;
La vengeance vous guette au seuil ;
Craignez de voir sortir de la terre
Les morts enterrés sans cercueil !

Tremblez ! les lions qu'on courrouce
Mordent, quand ils sont réveillés !
Fleur rouge éclose dans la mousse,
L'avenir pousse
Sur le tombeau des fusillés. (bis).

Le Numéro 1 PAR... 8 centimes; DÉPARTEMENTS, 10 centimes

Le Cri du Peuple
Journal politique quotidien

Rédacteur en chef : JULES VALLÈS

BUREAU DE VENTE
10, rue de Valenciennes, Paris

BUREAU DE VENTE
10, rue de Valenciennes, Paris

DERNIERE HEURE

Paris, le 21 mai 1871.

Les élections municipales de Paris ont eu lieu hier, le 20 mai. Elles ont été marquées par une grande animation. Les citoyens ont montré un grand intérêt à ces élections, et ont voté avec une grande conscience.

Le scrutin a été ouvert à 8 heures du matin. Les bureaux de vote ont été installés dans les écoles, les salons et les salles de réunion. Les citoyens ont attendu avec patience, et ont voté sans aucune perturbation.

Les résultats des élections ont été proclamés à 5 heures du soir. Les citoyens ont applaudi avec enthousiasme à la proclamation des noms élus.

Le scrutin a été ouvert à 8 heures du matin. Les bureaux de vote ont été installés dans les écoles, les salons et les salles de réunion. Les citoyens ont attendu avec patience, et ont voté sans aucune perturbation.

Les résultats des élections ont été proclamés à 5 heures du soir. Les citoyens ont applaudi avec enthousiasme à la proclamation des noms élus.

LA BATAILLE

Paris, le 21 mai 1871.

La bataille de Paris a continué hier, le 20 mai. Les troupes de la Commune ont tenu bon devant les attaques des troupes versaillaises. Les combats ont été très acharnés, et ont duré toute la journée.

Les troupes de la Commune ont montré une grande bravoure et une grande résistance. Elles ont repoussé plusieurs fois les attaques des troupes versaillaises.

Les troupes de la Commune ont montré une grande bravoure et une grande résistance. Elles ont repoussé plusieurs fois les attaques des troupes versaillaises.

COMITE DE SAUT PUBLIC

Paris, le 21 mai 1871.

Le Comité de salut public a tenu hier, le 20 mai, une séance. Les membres du Comité ont discuté les questions relatives à la défense de Paris.

Le Comité a décidé de prendre des mesures pour renforcer la défense de Paris. Il a décidé de mobiliser les citoyens et de leur distribuer des armes.

Le Comité a décidé de prendre des mesures pour renforcer la défense de Paris. Il a décidé de mobiliser les citoyens et de leur distribuer des armes.

LES PILLARDS

Paris, le 21 mai 1871.

Les pillards ont continué hier, le 20 mai, leurs opérations. Ils ont pillé plusieurs maisons et ont volé de nombreuses valeurs.

Les pillards ont continué hier, le 20 mai, leurs opérations. Ils ont pillé plusieurs maisons et ont volé de nombreuses valeurs.

Les pillards ont continué hier, le 20 mai, leurs opérations. Ils ont pillé plusieurs maisons et ont volé de nombreuses valeurs.

mars, après la proclamation de la Commune. Vallès y exalte la liberté, l'égalité de tous, en un mot la « Sociale », qui établira un monde nouveau sous la protection du peuple : « Entendez-vous... la sociale arrive ! elle arrive à pas de géant, apporant, non la mort, mais le salut. Elle enjambe par-dessus les ruines, et elle crie ; « Malheur aux traîtres ! Malheur aux vainqueurs ! » Vous espérez l'assassiner. Essayez ? Debout entre l'arme et l'outil, prêt au travail et à la lutte, le peuple attend ».

L'enthousiasme de Vallès et de ses collaborateurs se modère parfois. « Le Cri du Peuple », journal de masse, puisqu'il tire à 100.000 exemplaires, est aussi un journal sérieux, d'une haute tenue politique et littéraire.

Enfin, l'organe officiel de la Commune, c'est précisément le « Journal Officiel ». On retrouve, parmi ses collaborateurs, des noms illustres : Edouard Vaillant, Gustave Courbet. Ce journal occupe une place primordiale dans l'histoire de la Commune. En fait, il constitue, aujourd'hui encore, notre principale source d'information, puisqu'il reproduit, au jour le jour, tous les décrets et les arrêtés pris

par la Commune. On peut y suivre la naissance, la vie de la Commune, mais aussi son agonie : En effet, à partir du 22 mai 1871 se multiplient les appels aux armes : « Que tous les bons citoyens se lèvent ! Aux barricades ! L'ennemi est dans nos murs ! Pas d'hésitation ! En avant pour la République, pour la Commune et pour la liberté ! AUX ARMES ! »

Puis, ce sont les appels à la fraternisation, destinés aux soldats de Versailles. La dernière déclaration du « Journal Officiel » est celle du Comité central de la Garde nationale ; Elle constitue une tentative de modération, un essai pour minimiser les représailles au moment où les Versaillais pénètrent dans Paris.

Les derniers numéros des journaux de la Commune ne font pas un constat d'échec, malgré l'évolution des événements et l'arrivée de l'armée ennemie. Il semble que, par-delà le drame qui se joue à Paris en cette fin du mois de mai, un espoir demeure : celui de la victoire du Peuple sur ses oppresseurs.

Cécile GARNIER.

Prix du Numéro

18 fr.
36 —
72 —
de chaque mois.

et Artistique
ÉRON
en Chat.

BUREAUX
ET DE L'ADMINISTRATION
Rue de la Harpe, 20.

U.
L'abonnement

ANNONCES
Fermées exclusif de la Publicité
ADOLPHE FUGÈRE
30, rue Talibout, 30.

A. MAURICE,
13, Tavistock Row, Covent-Garden, W. C.
London.

CINQ CENTIMES



LE CHARIVARI PATRIE EN

JOURNAL POLITIQUE DU

ABONNEMENT
1 franc par mois
pour la Province

Bureaux provisoires : 91

LE CRI DU PEUPLE

Journal politique quotidien

ADMINISTRATION
9, rue d'Anjou
Les manuscrits
ne sont pas
reçus
ABONNEMENTS
1 mois...
3 mois...
S'adresser pour
annonces, 9, rue d'Anjou

Les manuscrits
ne sont pas
reçus.

ABONNEMENTS
1 mois... 3 fr.
3 mois... 8

Les demandes
sont adressées
au Directeur

BUREAUX DE VENTE
10, rue de la Harpe

Rédacteur en chef : **JULES VALLÈS**

BUREAUX DE VENTE

DÉCLARATION DE LA MUNICIPALITÉ DE PARIS

Peuple Français,

terrible | Le choix

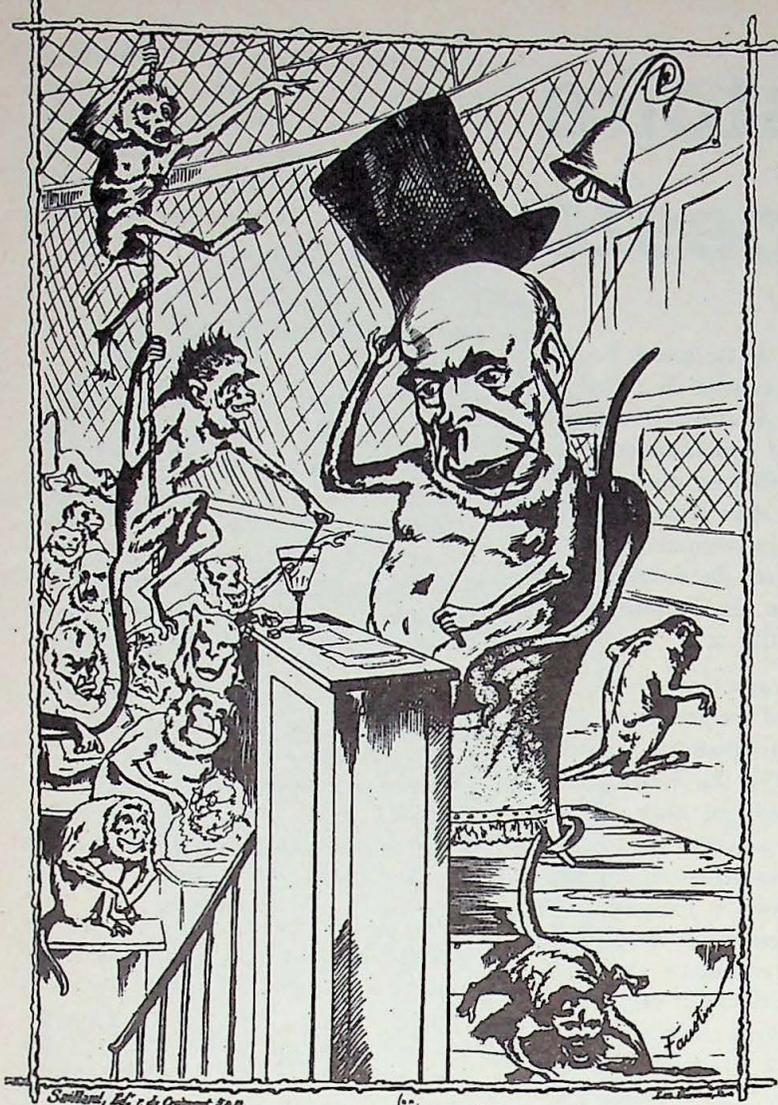
La Révolution communale, commen-
cée par l'initiative populaire du 18 mars,
inaugure une ère nouvelle de politique
expérimentale, positive, scientifique.

C'est la fin du vieux monde gouver-
nemental et clérical, du militarisme,
du fonctionnarisme, de l'exploitation,
de l'agiotage, des monopoles, des
généralistes.

DERNIÈRES

LE TRIBUN DU PEUPLE

ISSAGARAY



MONSIEUR GRÉVY,
Président du Palais des Singes.

18⁷¹

19⁷¹

retrouvé cent ans plus tard les accents, les préoccupations, les idéaux qui susciterent le processus révolutionnaire en mars 1871.

La Commune de Paris est vivante aujourd'hui, et mai 68 en a été le révélateur incomparable : l'irruption des masses populaires et de la jeunesse travailleuse, manuelle et intellectuelle, face à un pouvoir d'Etat fragile, appuyé sur des forces de répression en proie à un début de démoralisation, avec comme revendications et comme stimulants, des luttes, la démocratie directe, l'autogestion ouvrière, la destruction de l'Etat bourgeois, l'émancipation, la liberté, la vraie justice, bref, le bonheur sur la terre : tout cela, plus bien d'autres choses, c'était le programme de la Commune !

Mais direz-vous, comment comparer le prolétariat de 1871 à celui d'aujourd'hui ?

Certes, la classe ouvrière a subi des mutations profondes depuis cent ans : de la petite industrie artisanale, le prolétariat français est passé par la phase de la grande industrie et de la concentration capitaliste.

Mais depuis la fin de la dernière guerre, on a assisté à l'irruption dans le champ de la lutte de classes d'une suite de couches nouvelles :

- paysans prolétarisés par la concentration capitaliste de l'agriculture ;
- couches techniciennes ;
- jeunesse scolarisée confrontée à l'oppression idéologique de la bourgeoisie et la répression.

Cette révolte de la jeunesse, ces couches qui retrouvent et qui enrichissent les traditions de lutte de la classe ouvrière redécouvrent le même type de refus de la société qu'on leur offre, que leur ancêtres, les communards. Et en face d'eux, ils commencent aussi à découvrir un appareil d'Etat hyper-centralisé, qui n'a survécu qu'à grand peine aux crises de 1918, 1936, 1945, 1968 et dont les bases sont d'une fragilité

d'argile. Oui, la filiation qui nous lie à la Commune est longue historiquement, mais en même temps l'étude de la Commune nous la rend terriblement proche, car non seulement ses problèmes sont nôtres, mais sa défaite et toutes les leçons qu'on peut en tirer, nous concernent.

La défaite

Nous regrettons d'abord parce que trop faciles toutes les explications du type : « La Commune de Paris isolée dans une France paysanne », ou bien encore « l'occupation étrangère empêchait de toute manière toute issue victorieuse »

Une révolution prolétarienne n'aura jamais 100 % de chances de réussite. Et dans le cas de la Commune de Paris, même s'il était juste de dire (et c'est à démontrer) qu'elle n'avait qu'une seule petite chance sur cent de réussir, c'est précisément cette seule petite chance qui nous intéresse, c'est de savoir justement pourquoi cette dernière n'a pas été utilisée avec efficacité, et pourquoi l'ennemi a été le plus fort. Lorsqu'on regarde l'histoire des 72 jours de la Commune, on s'aperçoit que le défaut majeur, se situe au niveau de l'absence de direction révolutionnaire, direction capable de traduire l'aspiration des masses en choix tactiques et stratégiques.

Cette direction, ce parti révolutionnaire, capables de coordonner l'ensemble des actions du mouvement des travailleurs parisiens avec les soulèvements de province, capables par leurs propositions et leurs actions d'être reconnus du mouvement des masses, lui ont manqué ! Et « le vieux » Blanqui aurait pu constituer, tant par ses propositions que par ses actions, un des pivots de cette direction.

A ce niveau rien n'a changé aujourd'hui : sans cette direction, capable de se faire reconnaître comme telle par le mouvement populaire, les chances de la victoire seront plus faibles. □

L'aube de la révolution socialiste

Nous avons voulu, dans ce numéro spécial, œuvre d'une équipe de militants, célébrer ce centenaire de la Commune en faisant revivre, ressurgir et confronter à nos préoccupations présentes, ce que fut la lutte héroïque du prolétariat parisien, l'œuvre révolutionnaire de la Commune, bref, montrer à quel point la lutte des communards demeure pour nous, pour le courant révolutionnaire, pour des millions de travailleurs, présente dans les luttes.

La Commune aujourd'hui elle vit :

— tant dans les luttes des Batirolles, de Ferodo, de Faulquemont,

— que dans le combat quotidien de la population contre les scandaleuses conditions de transport et de logement,

— que dans la révolte de la jeunesse face à l'oppression capitaliste et la répression,

— que dans la lutte victorieuse des combattants d'Indochine et du

tiers monde contre l'impérialisme américain et ses valets.

Ce n'est pas pour sacrifier au rite mortuaire de la célébration des martyrs de 71, ce n'est pas pour apporter notre obole de larmes émues ou attendries conjointement à celles des vieux chevaux de retour du réformisme social-démocrate ou stalinien, que nous fêtons aujourd'hui cet anniversaire. Pour ces derniers, la Commune et ses communards ne représentent plus qu'un épisode archaïque de l'histoire du mouvement ouvrier français, un vieil habit usé qu'on rejette au vestiaire de la « démocratie avancée » ou du socialisme bon teint, fidèle gestionnaire du pouvoir d'Etat bourgeois. Pour nous, la Commune de Paris c'est l'aube de la révolution socialiste.

Car le prolétariat français et ses alliés, malgré ses échecs, les deux guerres mondiales, les guerres coloniales, les trahisons successives de ses « chefs », la social-démocratisation de ses partis ouvriers, a

18⁷¹

19⁷¹

18⁷¹
19⁷¹

DANS le cadre de l'idéal d'objectivité qui caractérise notre enseignement, nos manuels d'histoire ont réservé à la Commune une place de choix. Elle se retrouve coincée entre deux événements majeurs de notre histoire : Sedan et la Belle Époque, traitée comme la naissance difficile d'une République heureuse. Le bon manuel d'histoire, celui qui consacre à l'événement plus d'un quart de page, traite de la Commune de la même façon que d'une épidémie de peste au Moyen-âge. C'est la même analyse simpliste au niveau des causes, des caractères et des conséquences.

Les causes de la Peste à Paris en 1871

On trouve généralement deux types d'explication : d'ordre biologique et d'ordre « historique ». Dans les deux cas il importe de bien faire comprendre aux élèves le caractère anormal, accidentel et passager de l'épisode révolutionnaire. Écoutez donc, lycéens, ces Dyafoirus de l'histoire diagnostiquer :

— c'est un coup de « fièvre obsessionnelle » dit le *Monnier* ;

— et le *Malet Isaac* (1935) de préciser : « La population parisienne surtout la population ouvrière des quartiers de l'Est était sortie du siège dans un état de déséquilibre physique et moral, les nerfs malades, la santé délabrée par le manque de vivres joint à l'abus de l'alcool » ;

— *Girard*, plus prudemment, se contente d'invoquer « les habitudes émeutières de Paris ».

— le manuel de chez *Delagrave* qui est plus pressé mentionne seulement « l'épuisement et la surexcitation ».

Encore un petit renfort d'objectivité et nous allons arriver à l'explication d'ordre historique. C'est ici que l'on assiste d'ailleurs au tour de passe-passe le plus subtil et pour certains, hélas ! le plus inconscient : derrière un exposé de faits on présente les circonstances accidentelles de l'insurrection parisienne comme les causes profondes du mouvement révolutionnaire. Invariablement dans tous les manuels sont évoquées les maladresses de l'assemblée, les maladresses du traité de Versailles, les maladresses du gouvernement, les maladresses du général Aurelle de Paladines... En dernier ressort si la

Histoire d'une peste

Commune a existé n'est-ce pas à cause de ces malheureux bourrins d'attelage qui sont arrivés à Montmartre en retard après les hommes de troupe ? Ça tient à si peu de choses une Révolution ! Au fond pour la conjurer ne suffit-il pas d'être un peu finaud ? De toutes façons et quelles que soient les causes : la santé des Parisiens ou les bévues des gouvernements le mal surprend tout le monde bourgeois par la soudaineté de son apparition.

L'histoire du mouvement ouvrier en lutte pour son émancipation, l'histoire toute récente du dernier siège, le peuple qui lutte ouvertement pour le Pouvoir depuis le 4 septembre avec déjà deux insurrections écrasées pendant le siège même, rien de tout cela n'est évoqué...

Non vraiment une Révolution ne peut s'expliquer politiquement, ça survient comme la Peste, « un mal que le ciel dans sa fureur... ».

Les caractères de la Commune de Paris

Si l'on s'est un peu attardé sur les causes de la Commune, en revanche on sera beaucoup plus discret sur ce que fut la Commune de Paris. Personne évidemment ne mentionne la mise en place effective de la démocratie ouvrière, la destruction de l'État bourgeois, etc.

Le premier caractère souvent retenu c'est la division et la confusion dans le camp des communards. Le *Girard* expose que « ces divisions se retrouvent au conseil général de

la Commune élu le 26 mars. Le Comité central, un comité de salut public, le comité de l'Internationale, les clubs lui font concurrence ». Le joli panier de crabes en quelque sorte. Le manuel de chez *Delagrave* précise même : le gouvernement de la Commune manque de cohésion... à Paris, une partie de la population lui demeure hostile ».

Le deuxième caractère retenu découle logiquement du premier : c'est « l'absence de programme positif » (*Malet Isaac* 1935). La seule exception est le *Girard* qui note au passage « quelques mesures de circonstances et des initiatives spontanées qui vont plus loin : formation de coopératives, élection des chefs d'ateliers ». Malheureusement dans son lyrisme il laisse échapper une phrase qui donne toute la mesure de sa compréhension du phénomène : « La Commune proclame la lutte de classes et la suppression de l'exploitation de l'homme par l'homme. » Faut-il rappeler que la lutte de classes existe sans avoir besoin d'être proclamée et que la Commune ne s'est pas payée le ridicule de le faire ?

Ce que l'on retient enfin par-dessus tout c'est le caractère de guerre civile un peu absurde. Tous les manuels parlent d'abondance de la dernière semaine de la Commune, des violences de part et d'autre. Ce qui s'est passé dans Paris au cours des semaines qui ont précédé la semaine sanglante et au cours desquelles les travailleurs pari-

siens ont gouverné et administré la capitale de la France, ont changé leur vie, cela n'est pas intéressant sans doute... Que la Commune ait pu préfigurer l'existence d'une société toute autre, cela n'est dit naturellement nulle part.

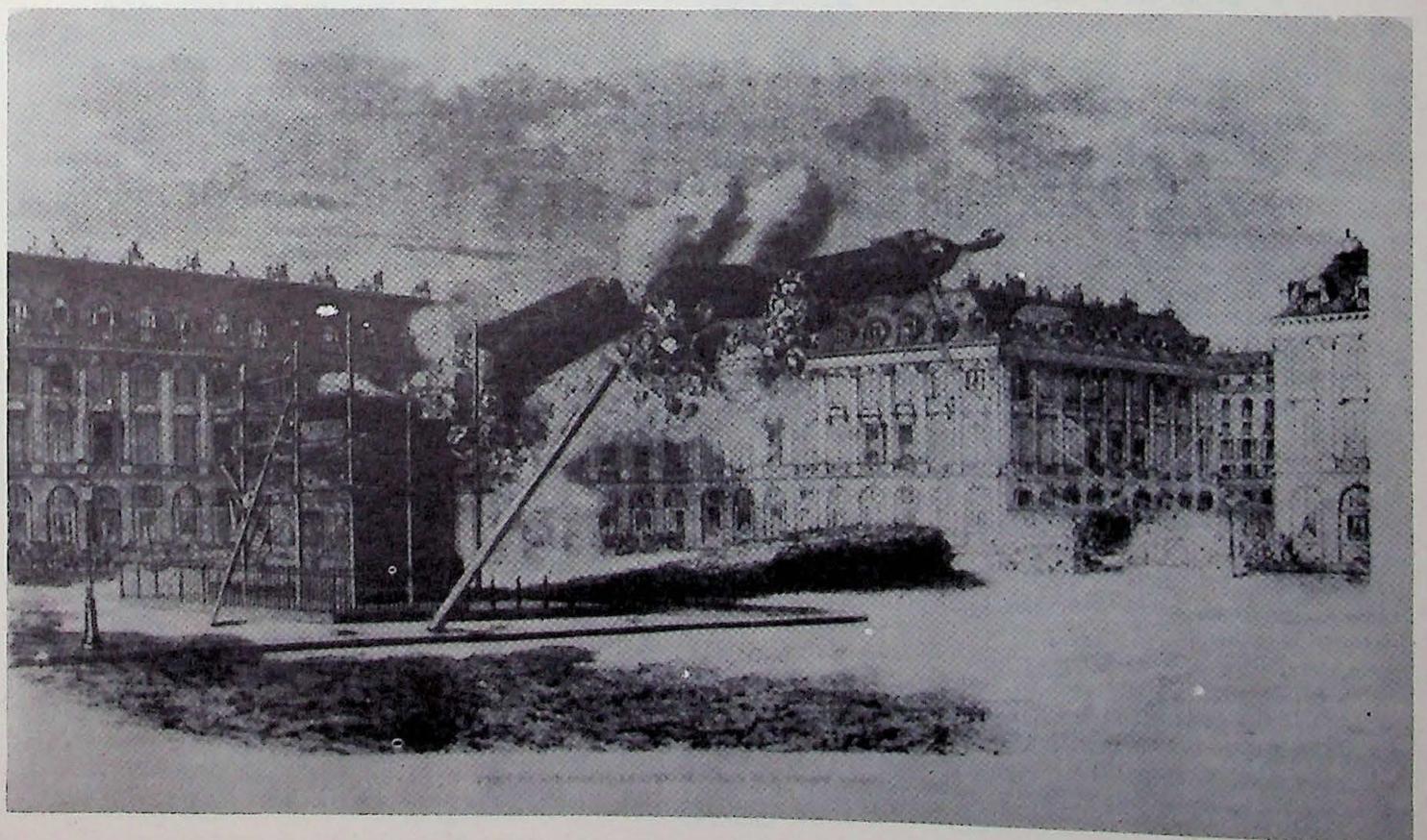
Les conséquences de la Commune de Paris

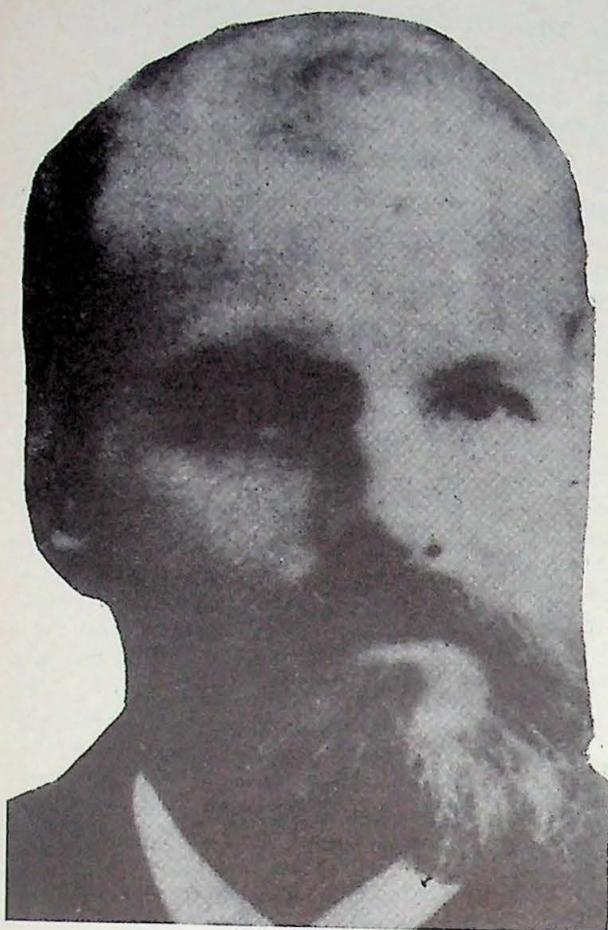
Bien sûr il a fallu soigner le mal. Avec le recul chacun s'accorde à souligner que la thérapeutique a sans doute été un peu rude, mais tous les manuels mettent sur le même plan et incluent dans la même réprobation l'exécution de quelques dizaines d'otages et l'exécution sommaire de 30.000 travailleurs parisiens.

Le vieux *Malet-Isaac* explique, au demeurant, que le meurtre des généraux Lecomte et Thomas avait exaspéré les haines et rendu « toute conciliation impossible : On ne discute pas, on ne traite pas dit Jules Favre, avec des assassins ».

Quant aux conséquences de la Commune, je pense que vous serez heureux d'apprendre chers enfants, qu'elles ne sont finalement pas graves. D'abord tout le monde se plaît à souligner que « l'héroïque aventure de la Commune a contribué à consolider l'attachement à la République » (*Delagrave*). *Girard* précise même que « les petits bourgeois, les artisans et les ouvriers des métiers traditionnels, ..., les ouvriers de la grande industrie nouvelle voient dans la République la consolidation de la Révolution émancipatrice »...

Le même manuel souligne d'autre part que « la défaite et la Commune — l'année terrible — n'ont pas de conséquences économiques graves » et de façon anodine : « Après la répression de la Commune et grâce à la prospérité, l'agitation sociale est insignifiante en comparai-





EUGÈNE POTTIER
(1816-1887)

Écrit ses premières chansons à 15 ans. Déçu par la Révolution de 1848 et la Seconde République, il multiplie sous l'Empire les couplets d'opposition. Socialiste convaincu, il adhère à l'Internationale. Militant actif sous la Commune, il joue un rôle de premier plan dans l'organisation de la Fédération des Artistes, qui se crée au début d'avril.

À l'entrée des Versaillais, il poursuit la lutte, puis parvient à se cacher. En juin 1871, il écrit les paroles immortelles de « l'Internationale ». Ce chant ne se répand qu'à partir de 1888. « L'Internationale » est vulgarisée en France, puis, à partir de 1900, devient l'hymne des révolutionnaires du monde entier.

son des pays voisins ». En somme, pour la Bourgeoisie française tout est bien qui finit bien !

En conclusion et pour achever d'illustrer l'objectivité de notre enseignement, nous voudrions citer ce que l'on enseignait sur la Commune aux jeunes élèves de l'école laïque et républicaine jusqu'en 1914 dans les petits *Lavisse* de deuxième année (*Lavisse, Histoire de France, nouvelle 2^e année, 1895*). « Une grande honte et de grands désastres viennent s'ajouter aux désastres de la guerre... La population parisienne s'insurge. Il fallut que sous les yeux des Allemands, une armée française com-

mandée par le maréchal de Mac-Mahon, assiégeât les Français révoltés et qu'elle prit d'assaut la capitale de la France. Avant sa défaite la Commune incendia plusieurs des monuments de Paris... Elle fusilla l'archevêque de Paris... Pendant la lutte un grand nombre de soldats furent tués. Un plus grand nombre d'insurgés périrent les armes à la main ou furent fusillés après jugement des cours martiales. De toutes les insurrections dont l'histoire garde le souvenir, la plus criminelle fut certainement celle de mars 1871 faite sous les yeux de l'ennemi vainqueur. »
J. RIVAUD.

REPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ

COMITÉ CENTRAL

ÉLECTIONS A LA COMMUNE

CITOYENS,

Notre mission est terminée; nous allons céder la place dans votre Hôtel-de-Ville à vos nouveaux élus, à vos mandataires réguliers.

Aidés par votre patriotisme et votre dévouement, nous avons pu mener à bonne fin l'œuvre difficile entreprise en votre nom. Merci de votre concours persévérant; la solidarité n'est plus un vain mot: le salut de la République est assuré.

Si nos conseils peuvent avoir quelque poids dans vos résolutions, permettez à vos plus zélés serviteurs de vous faire connaître, avant le scrutin, ce qu'ils attendent du vote aujourd'hui.

CITOYENS,

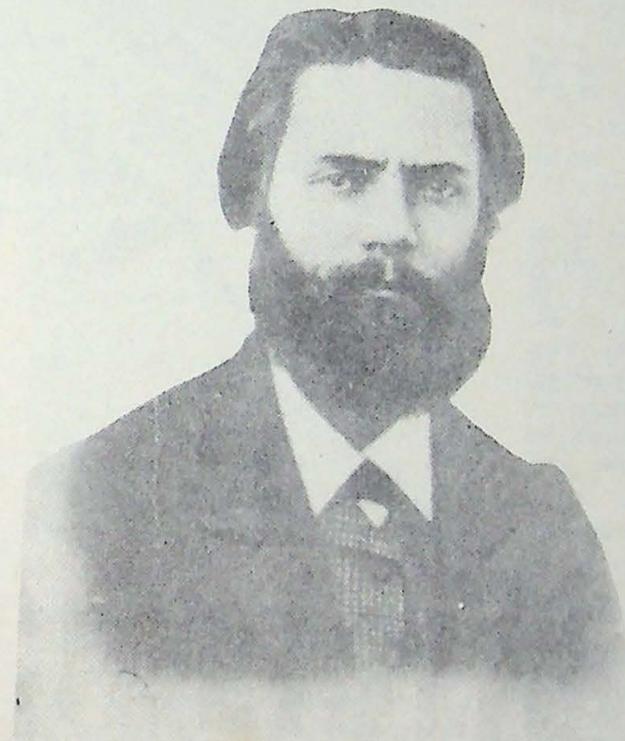
Ne perdez pas de vue que les hommes qui vous serviront le mieux sont ceux que vous choisirez parmi vous, vivant de votre propre vie, souffrant des mêmes maux.

Défiez-vous autant des ambitieux que des parvenus; les uns comme les autres ne consultent que leur propre intérêt et finissent toujours par se considérer comme indispensables.

Défiez-vous également des parleurs, incapables de passer à l'action; ils sacrifieront tout à un discours, à un effet oratoire ou à un mot spirituel. — Évitez également ceux que la fortune a trop favorisés, car trop rarement celui qui possède la fortune est disposé à regarder le travailleur comme un frère.

Enfin, cherchez des hommes aux convictions sincères, des hommes Peuple, résolu, actif, ayant un sens droit et une honnêteté nue. Portez vos préférences sur ceux qui ne brigueront pas vos suffrages. Le véritable mérite est modeste, et c'est aux électeurs à le reconnaître, et non à ceux-ci de se présenter.

Convaincus que, si vous tenez compte de ces observations, vous aurez inauguré la véritable République.



JULES VALLES
(1832-1885)

Ecrivain depuis l'âge de 19 ans, Vallès lutte contre l'Empire dès sa proclamation, ce qui lui vaut plusieurs arrestations. Au début de 1871, il fonde un quotidien, le « Cri du Peuple », qui connaît une grande diffusion, jusqu'à sa suspension le 11 mars par un décret de Vinoy.

Le journal reprend sa parution après le 18 mars.

Vallès est élu membre de la Commune le 26 mars, mais son influence demeure limitée. Il reste présent parmi les derniers combattants, parvient à échapper aux Versaillais, et s'enfuit à l'étranger, d'où il ne revient qu'en 1879.

« L'antithèse directe de l'Empire fut la Commune. Le cri de « République sociale », auquel la révolution de février avait été proclamée par le prolétariat de Paris, n'exprimait guère qu'une vague aspiration à une République qui ne devait pas seulement abolir la forme monarchique de la domination de classe, mais la domination de classe elle-même. La Commune fut la forme positive de cette République. »

« Le Paris ouvrier, avec sa Commune, sera célébré à jamais comme le glorieux fourrier d'une société nouvelle. Le souvenir de ses martyrs est conservé pieusement dans le grand cœur de la classe ouvrière. Ses exterminateurs, l'histoire les a déjà cloués à un pilori éternel, et toutes les prières de leurs prêtres n'arriveront pas à les racheter. »

« Nous saluons dans la Commune — selon une expression de Lavrov — l'aube, quoique bien pâle, de la première république prolétarienne. »

L. TROTSKY (Terrorisme et Communisme) - 1919.

Pour une nouvelle Commune

● *Quelles que soient nos divergences possibles avec certaines des propositions de ce texte, la lutte pour le socialisme n'est pas que la théorie, en même temps que l'action, elle peut être l'utopie, le rêve...*

Le peuple travailleur de Paris et de sa banlieue, proclame la fondation de la Commune de Paris. Les délégués des conseils de quartier constitués en assemblée de la Commune, seul pouvoir souverain, décrètent :

ARTICLE PREMIER :

Les anciennes autorités de tutelle, faites pour opprimer le peuple de Paris, sont abolies : préfecture de police, préfecture de Paris, mairies d'arrondissements et conseil dit municipal. Leurs ramifications multiples : commissariats, agences, justice de paix, tribunaux, etc., sont également dissoutes et leur personnel prié de se présenter d'urgence au nouveau service de l'emploi relevant des conseils élus de quartier ou de la Commune.

ARTICLE II :

La Commune proclame que deux principes gouverneront à l'avenir les affaires municipales :

- la gestion populaire de tous les outils de la vie collective ;
- la gratuité de tout ce qui est nécessaire et de tous les services publics.

ARTICLE III :

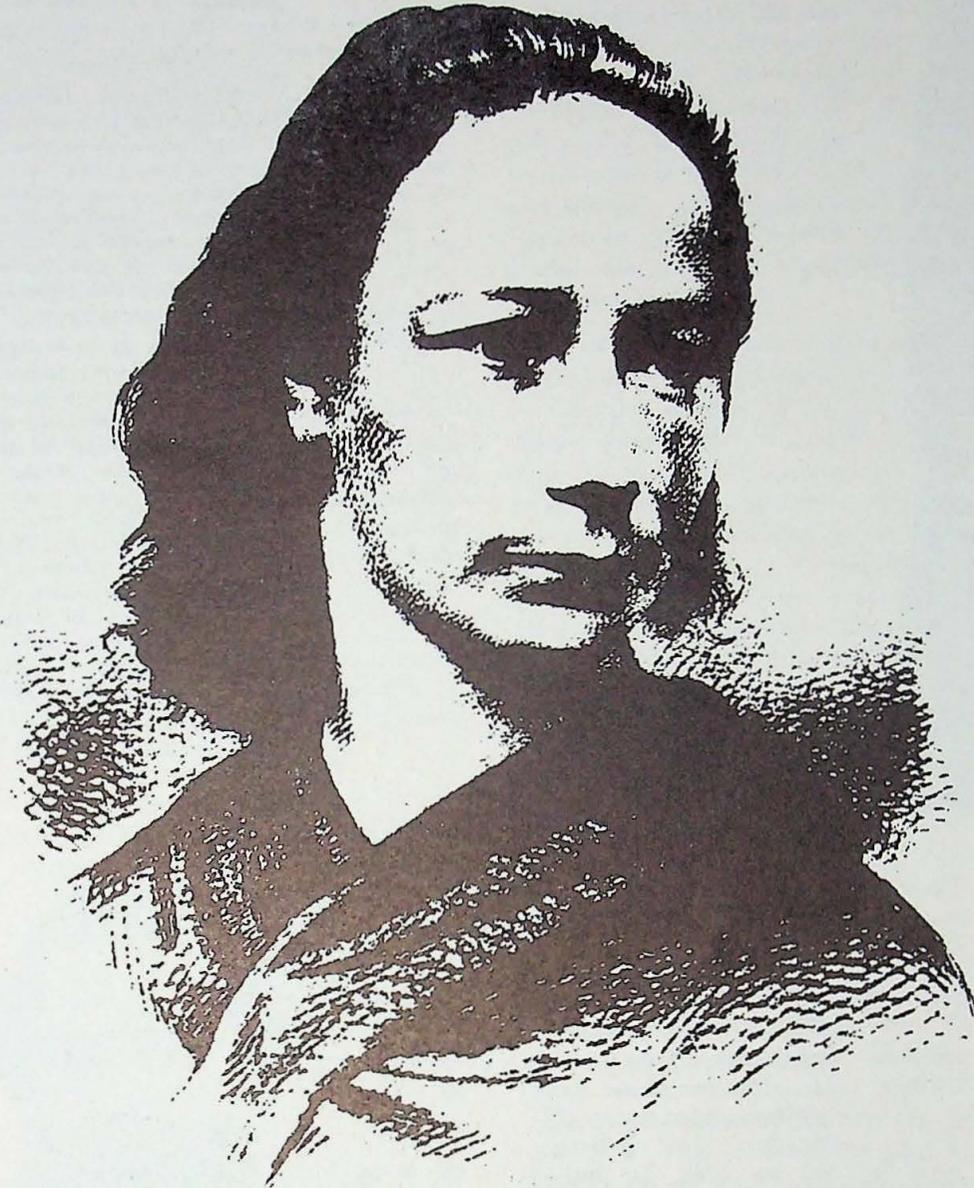
Le pouvoir est exercé, dans le cadre des principes détaillés ci-dessous, par les **CONSEILS ELUS DE QUARTIER**. Sont électeurs et éligibles à ces conseils de quartier l'ensemble des personnes y habitant ayant plus de 16 ans. Les anciennes discriminations contre les jeunes, les proscrits, les étrangers, sont abolies.

ARTICLE IV :

Concernant **L'HABITAT**, les mesures suivantes sont prises :

- expropriation générale des sols et communalisation de celui-ci, réquisition des résidences secondaires et des appartements insuffisamment occupés ;
- les professions de promoteurs, agents immobiliers et autres profiteurs de la détresse générale sont interdites ;
- les services communaux de l'habitat travailleront dans l'optique de redonner vraiment à l'agglomération parisienne son caractère travailleur et populaire. L'orientation capitaliste visant à faire de Paris une ville bourgeoise, ville de cadres et de riches, sera combattue par tous les moyens appropriés.
- Notamment, les logements seront réservés par priorité décroissante, dans l'ordre qui suit :

1. Aux ouvriers et autres travailleurs travaillant dans le quartier ou ses environs ;



LOUISE MICHEL
(1830-1905)

Institutrice, participe sous l'Empire à toutes les manifestations hostiles au pouvoir. Pendant la Semaine sanglante, elle commande un bataillon de femmes et se bat place Blanche. Son courage et son dévouement forcent l'admiration de tous. On l'a surnommée la « Vierge Rouge ».

ARTICLE V :

Concernant les **TRANSPORTS**, les mesures suivantes seront prises :

- le métro, les autobus, les trains de banlieue et autres moyens de transports publics sont gratuits et de libre accès ;
- l'usage des voitures particulières est interdit sur tout le territoire parisien à l'exception des voitures de pompiers, des ambulances et des voitures de livraison ;
- les livraisons pourront s'effectuer librement chaque jour entre 8 heures et 11 heures du matin. Pour le transport des bagages et des colis individuels, un service communal de taxis-radio est créé ;

— la Commune met à la disposition des habitants de Paris un million de bicyclettes dont l'usage est libre mais qui ne pourront quitter le territoire de Paris et de sa banlieue.

ARTICLE VI :

Concernant les **SERVICES SOCIAUX**, les mesures suivantes seront prises :

- tous les services sociaux sont sous le contrôle des comités de quartier et gérés paritairement par les habitants du quartier et les travailleurs de ces services ;
- les visites, consultations, soins médicaux et médicaments sont gratuits. Les médecins, dentistes, etc., exercent en groupe dans des cabinets de ville, dispensaires de quartiers et hôpitaux communaux. « L'ordre des médecins » est dissous de même qu'est supprimé le caractère libéral de la profession médicale ;
- les hôpitaux seront multipliés particulièrement en banlieue et cesseront d'être des casernes et des usines à malades ;
- les crèches sont ouvertes en nombre suffisant le soir. Les anciennes discriminations entre hommes et femmes y sont abolies.

ARTICLE VII :

La Commune proclame l'amnistie générale et l'abolition de la peine de mort et déclare que son action est fondée sur les principes suivants :

- dissolution de la police municipale dite police parisienne ;
- dissolution des services dits renseignements généraux, D.S.T., etc. ;
- dissolution de l'ordre des avocats, du barreau de Paris et prohibition des professions malhonnêtes engendrées par le fonctionnement véreux de l'ancien appareil judiciaire : avoués, huissiers, greffiers, juges nommés, etc. ;
- dissolution des tribunaux et cours d'appel divers. Transformation du palais de Justice, situé dans l'île de la Cité, en un vaste lieu d'attraction et de divertissement pour enfants de tous âges ;
- fixation d'un jour de fête populaire où seront brûlés en grande pompe, place de la Concorde, les archives policières de tous ordres qui auraient survécu à la tourmente.
- Dans chacun des quartiers de Paris, fonctionne une milice communale composée à tour de rôle par tous les citoyens, hommes et femmes, âgés de plus de 15 ans et de moins de 60 ans, habitant le quartier. L'effectif de cette milice permanente est fixé par le conseil de quartier. Ses commandants, également désignés pour des périodes de temps limitées, sont désignés d'un commun accord entre les membres de la milice et les conseils de quartier.

— L'assemblée de la Commune mettra en place une garde communale chargée pour tout ce qui ne concernera pas les milices de quartier, d'exécuter et de faire exécuter les décrets de la Commune. Nul ne pourra plus de trois ans faire partie de la garde communale.

— Sont, dans tous les cas, abolis les délits d'opinion, les délits de presse et les diverses formes de censure : politique, morale, religieuse, etc.

— Paris est proclamée terre d'asile et ouverte à tout révolutionnaire étranger pourchassé pour ses idées et ses actions.

— Dans chaque quartier, sont élus — en même temps que le conseil de quartier — deux tribunaux : le tribunal populaire civil, qui siège en permanence et a pour objet de servir de médiateur entre deux personnes ou groupements opposés. Le tribunal populaire pénal, qui sanctionne les actes contraires aux décrets de la commune.

— Le conseil de quartier a le droit de démettre un membre du tribunal populaire ; il est alors procédé à une confrontation publique et à une nouvelle élection.

— Nul ne peut se présenter deux fois de suite à l'élection pour devenir juge, sauf en cas de révocation.

— L'ancienne procédure, longue, ruineuse et tortueuse est abolie. Chacun peut se défendre lui-même ou se faire assister s'il le souhaite.

— Nul ne sera détenu avant sa condamnation.

ARTICLE VIII :

Concernant l'URBANISME de Paris et de sa banlieue, considérablement simplifié par les mesures précédentes, les décisions suivantes sont prises :

— arrêt immédiat de toutes les opérations de destruction de Paris : voies rapides, parkings souterrains, etc. ;

— création de services communaux chargés d'embellir la ville en créant et en entretenant des parterres de fleurs, partout où la stupidité « de l'urbanisme de l'automobile » avait amené la solitude, la grisâtre et l'inhabituel ;

— démolition immédiate de l'horreur dite « Sacré-Cœur » que la bourgeoisie versaillaise avait élevée en expiation des crimes de la Commune ;

— dans chaque quartier, il sera créé un ou plusieurs centres dits « centres de petits métiers » où pourront se regrouper les artisans de diverses professions qui, en permanence sur appel téléphonique, répondront à toute demande de réparation ou de menus travaux à domicile ;

— tout service qui aura reçu le label de « service public », maintiendra ses bureaux d'accueil ouverts en permanence de 8 heures à 20 heures. Les travailleurs de ces services seront astreints comme les autres à ne pas travailler plus de 30 heures par semaine ;

— dans chaque quartier, il sera construit au plus vite un centre public, comportant des salles de différentes dimensions, où pourront se tenir les diverses réunions et mani-

festations qui ne pourraient être contenues dans les salles collectives prévues à cet effet dans chaque immeuble de trois étages et plus ;

— l'usage domestique, (c'est-à-dire non industriel et commercial) de l'eau, du gaz, de l'électricité et du téléphone est assuré gratuitement à chaque habitation ; les compteurs sont supprimés et leurs releveurs convertis dans des activités plus utiles ;

— les grilles noires ceinturant les différents squares et parcs de Paris et de sa banlieue seront abattues. Les parcs seront désormais de plain-pied avec les trottoirs ;

— la libre expression des idées et sentiments sur les murs de Paris sera encouragée et non plus réprimée ;

ARTICLE IX :

Concernant la PRODUCTION, la Commune affirme les principes suivants :

1) « Plus d'exploiteurs, plus d'exploités. » Toutes les entreprises privées (usines, grands magasins, etc.) sont expropriées et leurs biens remis à la collectivité. Les sièges sociaux et directions des entreprises sont transférés sur les lieux de production.

2. La division entre travail manuel et travail intellectuel doit être effacée ; dès maintenant, les travailleurs exerçant des tâches à prédominance intellectuelle (direction, gestion, conception, recherche, etc.) seront affectés périodiquement à des tâches manuelles. De la même manière, les personnels des administrations et services communaux effectueront régulièrement un séjour aux champs ou à l'usine.

3. Toutes les unités de production sont gérées par les travailleurs dans leur ensemble et directement par les travailleurs de l'entreprise en ce qui concerne l'organisation du travail, la répartition des tâches, etc.

4. L'organisation hiérarchique de la production est abolie ; les différentes catégories de travailleurs doivent se résorber et la rotation des postes de travail se développer. La formation permanente et réciproque des travailleurs est assurée sur les lieux et pendant les heures de travail. Elle doit en outre permettre



En province...

Lyon, 22 mars 1871

Huit cents délégués de la Garde nationale et une foule immense sur la place des Terreaux crient « Vive la Commune ! A bas Versailles ! ».

Dernière minute : les bataillons réactionnaires refusent de marcher.

Marseille, 23 mars 1871

Les bataillons populaires acclament la Commune. La préfecture est prise d'assaut. L'armée réactionnaire évacue la ville. La Commune est proclamée.

Saint-Etienne, 24 mars 1871

La Commune est proclamée par les bataillons populaires et le peuple réuni devant l'Hôtel de ville.

Le Creusot, 26 mars 1871

On apprend que la Garde nationale passée en revue crie « Vive la Commune », acclamée par la foule. L'armée chargée de tirer fraternise avec les manifestants.

Thiers, 30 avril

Le peuple occupe l'Hôtel de ville, arbore le drapeau rouge, s'empare des télégraphes.

Villeneuve-sur-Yonne, 30 avril

Les Communeux plantent devant la mairie un arbre de la liberté avec le drapeau rouge.

Montargis, 30 avril

Les Communeux placardent l'appel de la Commune aux campagnes et forcent un avoué qui avait voulu détruire l'affiche à demander pardon à genoux.

Coulommiers, 30 avril

On manifeste aux cris de : « Vive la République ! Vive la Commune ! ».

Marseille, 17 mai 1968

Le lycée Thiers est débaptisé et s'appellera désormais « Lycée la Commune ».

Nantes, 13-30 mai 1968

La Commune est proclamée. La place du Roi est rebaptisée place du Peuple. Un Comité central est mis en place, composé des organisations syndicales, ouvrières, paysannes et étudiantes. La libre circulation des marchés est organisée sous la direction de ce Comité central.

un contrôle effectif par les travailleurs de la gestion à tous les niveaux.

5. L'organisation nouvelle de la production doit tendre à assurer la gratuité maximum de tout ce qui est nécessaire et à diminuer le temps de travail. Le gaspillage et les parasites « professionnels » doivent être combattus. Dès maintenant, sont supprimées les fonctions de contremaître, chronométriers, psychotechniciens, surveillants en tous genres, assistantes sociales, tous les services des entreprises de relations sociales, humaines, publiques, d'organisation du travail, de marketing, de publicité, de location de personnel, etc.

ARTICLE X :

Les travailleurs de plus de 55 ans qui désirent restreindre ou suspendre leur activité professionnelle ont droit au maintien intégral de leurs moyens d'existence. Cette limite

d'âge sera abaissée pour les travailleurs précédemment occupés par le capitalisme à des travaux particulièrement pénibles.

ARTICLE XI :

Concernant l'ECOLE, la Commune décrète : « Plus de cancre, plus de bons élèves. » L'école « antichambre de la caserne » est abolie. Les enfants se retrouveront dans leur maison ouverte sur la ville et le monde extérieur. La seule fonction est de les rendre heureux et créatifs. Les enfants décident de son architecture, de l'organisation des journées, de ce qu'ils veulent apprendre. Le professeur d'autrefois n'existe plus : personne n'a le monopole de l'éducation puisqu'elle n'est plus conçue comme la transmission d'un savoir livresque mais comme la transmission des compétences professionnelles (multiples) de chacun.

L'école ne sert plus à produire des citoyens dociles : sont supprimées la hiérarchie, l'autorité, l'appropriation du savoir par quelques-uns. La suppression de la division entre travail manuel et intellectuel dès l'école prépare « chaque ouvrier, chaque homme occupé à un travail physique à écrire un livre sans quitter son établi ».

ARTICLE XII :

La famille de M. Pompidou, cellule indispensable au maintien du capitalisme, n'existe plus. La soumission des enfants et de la femme à l'autorité du père qui préparait la soumission de chacun à l'autorité du chef est morte.

Le couple se constitue librement sur la seule recherche de la jouissance.

La propriété privée y est abolie. La femme n'est plus une pondeuse. Non, Monsieur Pompidou, nous ne peuplerons pas la France de 100 millions de marmots dociles.

La Commune proclame la liberté de la naissance : droit à l'information sexuelle dès l'enfance, droit à l'avortement, droit à la contraception.

Les enfants ne sont plus la propriété de leurs parents. Ils vivent ensemble dans leur maison (l'école) et gèrent leur propre vie.

ARTICLE XIII :

La Commune décrète : tous les biens de consommation dont la production de masse peut être réalisée immédiatement, sont distribués gratuitement ; ils sont mis à la disposition de tous dans les marchés de la Commune. □

Les illustrations de ce numéro spécial proviennent de R. Viollet (pages 10 et 22) et A. Fleury (page 16). Les autres documents ont été reproduits par autorisation spéciale de la Bibliothèque Nationale.



TRIBUNE SOCIALISTE
54, Bd Garibaldi - PARIS-15^e

Directeur de la publication
Guy DEGORCE

S.A. Imprimerie Editions Moriamé
61, rue du Fbg Poissonnière, Paris-9^e